

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 18 mai 2018 relatif au diplôme national des métiers d'art et du design

NOR : ESRS1807622A

Le ministre de l'éducation nationale et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 642-34 à D. 642-53 ;

Vu l'avis des commissions professionnelles consultatives en date du 13 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 15 mars 2018,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La procédure d'autorisation d'ouverture des formations préparant au diplôme national des métiers d'art et du design consiste en l'instruction d'une demande par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Cette demande prend la forme d'un dossier qui, revêtu de l'avis du recteur d'académie, est transmis par le chef d'établissement.

Le contenu du dossier, qui porte sur la qualité de l'offre de formation de l'établissement, sa cohérence au niveau du site ainsi que la capacité de l'établissement à mettre en œuvre cette offre, est précisé en annexe I du présent arrêté.

L'autorisation d'ouverture est renouvelée selon la même procédure.

Art. 2. – Les enseignements permettant d'acquérir les compétences requises du titulaire du diplôme national des métiers d'art et du design sont dispensés conformément aux horaires figurant à l'annexe IV du présent arrêté.

La répartition des semaines d'enseignement et de stage est fixée par le chef de l'établissement de formation après avis de la commission pédagogique prévue à l'article D. 642-47 du code de l'éducation, conformément à cette même annexe.

Art. 3. – Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

1° Avoir effectué la totalité du stage : la présence à chaque stage ne peut avoir une durée inférieure à 80 % de la durée du stage, dans la limite autorisée par la réglementation ;

2° Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage ;

3° Avoir mis en œuvre les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations ;

4° Avoir réalisé des actes ou activités liés au stage effectué.

Art. 4. – Le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de formation sont respectivement définis aux annexes II et III. La maquette de la formation et le référentiel de certification sont respectivement définis aux annexes IV et V.

Art. 5. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée universitaire 2018.

Art. 6. – Sont abrogés à l'issue de la session d'examen 2021 :

1° L'arrêté du 19 juillet 2002 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « design d'espace » et portant suppression du brevet de technicien supérieur « architecture intérieure » et du brevet de technicien supérieur « plasticien de l'environnement architectural » ;

2° L'arrêté du 31 juillet 2003 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur design de mode, textile et environnement, option A : mode, option B : textile-matériaux-surface ;

3° L'arrêté du 28 avril 2005 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « design de produits » ;

4° L'arrêté du 10 juin 2008 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume » ;

5° L'arrêté du 9 avril 2009 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « concepteur en art et industrie céramique » ;

6° L'arrêté du 5 avril 2012 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « design graphique », option A « communication et médias imprimés », option B « communication et médias numériques ».

Art. 7. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 mai 2018.

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*
FRÉDÉRIQUE VIDAL

Le ministre de l'éducation nationale,
JEAN-MICHEL BLANQUER

ANNEXES

DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN

DN MADE

Sommaire

Annexe 1 – Dossier type d'autorisation d'ouverture d'une formation

Cadre du diplôme

Annexe 2 - Référentiel d'activités professionnelles

Annexe 3 - Référentiel de formation

1. Principes pédagogiques

2. Parcours

3. Pôles d'enseignements

4. Domaines de création & mentions

5. Projet pédagogique

6. Les Enseignements Génériques

6.1 Pôle Culture et humanités

6.1.1 Humanités (Lettres, Philosophies, Sciences humaines)

6.1.2 Cultures des arts, du design et des techniques

6.2 Enseignements Transversaux

6.2.1 Outils d'expression et de recherche créative

6.2.2 Technologies et matériaux

6.2.3 Outils et langages numériques

6.2.4 Langues vivantes

6.2.5 Contextes économiques et juridiques

6.3 Enseignements Pratiques & professionnels

6.3.1 Ateliers de création

6.3.1.1 Techniques et savoir-faire

6.3.1.2 Pratique et mise en œuvre du projet

6.3.1.2.1 Micro-projets individuels ou collectifs

6.3.1.2.2 Projet MADE

6.3.1.2.3 Mémoire MADE

6.3.1.2.4 Communication et médiation du projet

6.3.1.3 Démarche de recherche en lien avec le projet

6.3.2 Professionnalisation

6.3.2.1 Projet de professionnalisation et poursuite d'études

6.3.2.2 Les périodes de mobilité et stage

Annexe 4 – Maquette de la formation

Annexe 5 – Référentiel de certification

1. Définition des épreuves d'examen

2. Critères d'évaluation

3. Attribution des crédits européens

Grille semestrielle d'attribution des crédits ECTS et volumes horaires

Annexe 1**Dossier type d'autorisation d'ouverture d'une formation**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**Dossier type d'autorisation d'ouverture en vue de la délivrance
du diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE)**

Une réponse conjointe de plusieurs établissements organisés en réseau est possible

Identité de la formation**Etablissement :**

Nom de l'établissement, adresse, numéro de téléphone

Délocalisation(s) éventuelle(s) :

Préciser les sites géographiques où sont dispensés les enseignements

Chef d'établissement :

Nom du chef d'établissement, adresse électronique, numéro de téléphone

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques :

Nom du DDFPT, adresse électronique, numéro de téléphone

Recensement d'un conventionnement avec un EPSCP :

Préciser l'existence d'un conventionnement liant l'établissement à un EPSCP partenaire, et avec quelle université, quelle UFR (au sens de l'article 33 de la loi n° 2013-660 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche – article L612-3 du code de l'éducation)

Partenariats éventuels :

Partenariats académiques (EPLE, universités, ...), professionnels, régionaux, nationaux ou internationaux

Mention(s) et intitulés de spécialité(s) envisagé(s) : (liste de mentions du nouveau diplôme – annexe 3)

Présentation de l'établissement et offre de formation actuelle**L'établissement :**

- Historique de l'établissement
- Contexte économique et social du territoire
- Ressources matérielles de l'établissement

Offre de formation actuelle :

- Offre de formation actuelle proposée
- Historique de la formation
- Bref descriptif (objectifs artistiques et professionnels)
- Place de la formation dans le contexte régional et national
- Existence, nature et contenu d'un conventionnement liant l'établissement à un EPSCP partenaire

Projet pédagogique et parcours de formation proposé(s)**Eléments attendus :**

- Spécialité(s) envisagé(s)
- Articulation des spécialités si plusieurs spécialités (à l'échelle de l'établissement ou inter-établissement)
- Justification de la spécialité choisie (vivier d'enseignants, contexte local, historique de l'établissement ...)
- Positionnement de l'offre de formation menant au diplôme conférant grade de licence dans l'offre globale de l'établissement (voie professionnelle, voie technologique, alternance, formation continue, VAE) à l'échelle académique et régionale
- Modalités de recrutement envisagées et politique d'interaction avec le BAC-3
- Flux attendus (prévision des effectifs)

Pilotage de la formation

Éléments attendus :

- La liste des enseignants issus du **monde professionnel** (en indiquant leur origine et niveau de responsabilité) ; la liste des enseignants issus du **monde académique** avec leur statut et leur appartenance (en précisant leur rôle et leurs responsabilités dans l'équipe pédagogique)
- La liste/part des **enseignants-chercheurs** issus d'établissements d'enseignement supérieur intervenant dans la nouvelle formation (à partir du conventionnement établissement/EPSCP conclu)
- **L'adossement à la recherche** : publications du corps enseignant et des intervenants, part des docteurs et des HDR dans la formation, laboratoires de recherche
- La **mutualisation** des enseignements au sein de la formation, avec d'autres formations de l'établissement, avec d'autres établissements, dans le cadre du conventionnement établissement/EPSCP
- L'existence de relations formalisées avec le monde professionnel concerné (au travers de conférences, workshops, et forums associant des professionnels du secteur du design et des métiers d'art)

Modalités de mise en œuvre du cursus conduisant au nouveau diplôme

Éléments attendus :

- Existence d'une **démarche qualité** et d'une **évaluation des enseignements par les étudiants** (conséquences pour l'amélioration de la formation). L'autoévaluation doit être pilotée au niveau des instances de direction des établissements comme outil d'appropriation de la formation.
- La constitution et le rôle des **conseils de perfectionnement** (ou structures équivalentes) pour permettre la représentation des usagers, des personnels et des personnalités extérieures.
- Existence d'un dispositif de **suivi de cohorte et d'insertion des diplômés** : permet de vérifier l'adéquation entre les objectifs annoncés en termes de compétences attendues et de métiers visés et les taux d'insertion ou de poursuite d'études des étudiants.
- Existence de modalités pédagogiques permettant l'accueil et l'**accompagnement de publics diversifiés** (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, ...).
- Mise en place de dispositifs **d'aide à la réussite** : informations des étudiants au cours de la formation, accompagnement par des enseignants-référents ou autres modalités, prise en charge des étudiants ayant des difficultés pédagogiques.
- Mise en place de dispositifs **d'aide à l'orientation** : organisation et efficacité des passerelles, procédures de réorientation et d'accompagnement de la mobilité.
- **Ouverture internationale** : politique conduite au niveau de l'établissement et de la formation, effectif et profil des étudiants concernés par les flux entrants et sortants, nombre d'enseignants ayant la certification en DNL, part des enseignements en langue étrangère.
- Recours aux **technologies de l'information et de la communication** et place du numérique dans l'organisation de la formation.
- **Transparence des informations** sur l'offre de formation (site web, livret étudiant, affichages, réunions lors de périodes charnières du cursus).

Avis du recteur sur la capacité de l'établissement à mettre en œuvre le cursus conduisant au diplôme :

L'avis doit intégrer la position de la région (responsable du CPRDFOP) et de la commission académique des formations post-bac (CAFPB)

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Reproduire le tableau pour chaque diplôme préparé

Calculer les pourcentages.

La remontée statistique doit faire apparaître le nombre de non réponse à l'enquête et les intégrer au calcul.

3.1 RECRUTEMENT	2013	2014	2015	2016
Effectif 1 ^{ère} année				
Effectif 2 ^{ème} année				

Tendance :

3.2 ORIGINE DES ÉTUDIANTS				
Baccalauréat STD2A				
Baccalauréat professionnel				
Brevet des Métiers d'Art				

3.2 ORIGINE DES ÉTUDIANTS				
Autre (préciser)				
Autre (préciser)				

3.3 SUIVI DE VIVIER				
Taux de pression à l'entrée (Nb dossiers)				
Flux à l'entrée				
Flux à la sortie				
Nombre d'étudiants présentés à l'examen				
Taux de réussite à l'examen				

3.4 POURSUITE D'ETUDES				
Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA)				
Licence ou licence professionnelle				
Master				
Autre formation en lien avec le Design et les Métiers d'Art (préciser) :				
Changements d'orientation				
% d'étudiants n'ayant pas donné de nouvelles				

3.5 INSERTION PROFESSIONNELLE	2013	2014	2015	2016
Dans la spécialité				
Fonction (préciser)				
Activité voisine (métier connexe)				
Activité dans un champ éloigné				
En recherche d'emploi				
Exercice libéral				
CDD				
CDI				

DN MADE

Cadre du Diplôme

Le diplôme national des métiers d'art et du design, DN MADE, vise l'acquisition de solides connaissances et de compétences professionnelles dans les différentes spécialités des métiers d'arts et du design.

Il s'adresse à des bacheliers issus de formations technologiques, générales ou professionnelles et aux élèves issus des diplômes de niveau IV des arts appliqués tels que les brevets des métiers d'art.

Le DN MADE est un cycle de formation en trois années qui vise le grade de licence. Son ingénierie pédagogique répond aux critères de l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master, mais également aux objectifs de la licence. Ce diplôme national est donc garant des exigences pédagogiques qui constituent les conditions de trois années d'études du cycle Licence et qui répondent aux principes mêmes de l'*universitarisation* d'un curriculum LMD. Le conventionnement avec un EPSCP donne le cadre nécessaire à la mise en place d'un conseil pédagogique mentionné par décret pour orienter les objectifs, les conditions de leur mise en œuvre et de la certification du diplôme délivré par le recteur.

Ce cursus offre à chaque étudiant la possibilité de construire un parcours personnel de formation adapté à son projet professionnel et établi sur l'offre de formation de l'établissement choisi. Reposant sur un socle commun d'enseignement des savoirs fondamentaux (cultures, théories) et transversaux (méthodes et outils de création), la formation s'articule autour de la dynamique de projet : les ateliers de création sont le point de convergence et de mobilisation des savoirs et compétences en cours d'acquisition.

L'identité et la flexibilité des parcours se définissent par la maîtrise conjointe des processus de conceptualisation dans les grands champs de la création ainsi que des processus de production/fabrication spécifiques. Ce positionnement favorise les liens « conception/création » et « production/fabrication/mise en œuvre » ; il reflète la diversité des parcours métiers d'art et design.

Il s'agit par conséquent de former des futurs professionnels capables, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, de mettre en synergie les différentes interfaces qui participent à l'élaboration des processus de création et de fabrication d'artefacts, de produits de nature et statut divers dans les champs des métiers d'art et du design.

Annexe 2

Référentiel d'activités professionnelles

Référentiel d'activités Professionnelles (RAP)

1. Champs d'activités

Le titulaire du DN MADE peut accéder à des fonctions et des emplois, nombreux et variés, dans les secteurs économiques du design et des métiers d'art qui englobent des activités de création, de conception et de production voire de conservation-restauration.

Son activité consiste à collaborer au sein d'une équipe ou en étroite relation avec d'autres acteurs, aux différentes phases d'élaboration et de concrétisation d'un projet de création appliquée. Sa contribution peut traverser l'ensemble du processus – de la définition du besoin à la réalisation du produit – ou se limiter partiellement à la réalisation de certaines étapes du projet.

2. Contextes professionnels

2.1. Types d'entreprises

Le titulaire du DN MADE exerce son activité professionnelle en tant que designer, artisan ou technicien indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneur, au sein de différentes structures professionnelles :

- agence de design indépendante ;
- service de design intégré à une entreprise, une institution ou une collectivité territoriale ;
- entreprise de production artisanale indépendante ;
- service de production artisanale ou industrielle, d'une entreprise ou d'une collectivité ;

2.2. Emplois concernés

Les champs d'intervention du titulaire du DN MADE dépendent principalement de la mention du diplôme qui, au-delà des acquis fondamentaux, méthodologiques et transversaux, atteste de ses compétences professionnelles et d'un premier niveau d'expertise dans une spécialité donnée.

Après une poursuite d'études supérieures et/ou une expérience en milieu professionnel, le titulaire du DN MADE peut accéder à des emplois dont les appellations varient selon le secteur public/privé, le type, la taille ou le statut juridique de l'entreprise.

Les appellations les plus courantes dans les différents secteurs professionnels, sont les suivantes :

- **secteur du management** : directeur assistant de design, directeur assistant artistique, chef de projet, chef de production, responsable de fabrication, chef d'atelier ;
- **secteur de la conception et de la production de biens matériels** : directeur assistant de création, designer produit, designer graphique, designer packaging, designer d'espace, designer de mode, designer textile, designer matériaux, designer couleur, designer matière, modelleur-maquettiste ;
- **secteur de la conception et de la production immatérielle ou interactive** : directeur assistant de création, directeur assistant de production, designer UX, designer motion, designer sonore, designer lumière, designer poly sensoriel, infographiste, modelleur numérique ;
- **secteur de la conception des usages** : designer de services ;
- **secteur de la fabrication, de la réparation et de la conservation-restauration relevant des métiers d'art** dans les domaines :
 - de l'architecture, de l'ameublement ou de la décoration intérieure : marbrier du patrimoine bâti, tailleur de pierre, graveur et/ou sculpteur sur pierre, vitrailliste, doreur, ébéniste, fabricant de tapis et/ou de tapisseries, fresquiste, laqueur, marqueteur, menuisier en sièges, mosaïste, mouleur, peintre en décor, sellier d'ameublement, sculpteur sur bois, staffeur-stucateur, tapissier d'ameublement, tourneur sur bois, vannier, vernisseur, restaurateur du patrimoine bâti, restaurateur de mobilier ;
 - de la bijouterie, l'orfèvrerie, la joaillerie et l'horlogerie : argentier et/ou doreur sur métal, bijoutier, ciseleur, décorateur en résine, horloger, graveur médailleur, joaillier, lapidaire, orfèvre, polisseur, sertisseur, restaurateur de bijoux, restaurateur d'horlogerie ;

- du métal : armurier, bronzier, ciseleur, dinandier, émailleur sur métal, ferronnier, fondeur, graveur, modelleur-mouleur, tourneur sur métal, restaurateur de métal ;
- de la céramique : céramiste, décorateur sur céramique, restaurateur de céramique ;
- du verre et du cristal : verrier à la main, verrier fondeur, verrier au chalumeau, verrier décorateur, restaurateur de verre et de cristal ;
- du textile, de la mode et des accessoires : brodeur, dentellier, ennoblisseur textile, sérigraphe, tisserand, chapelier, corsetier, couturier, lunettier, modiste, plumassier, tailleur, restaurateur textile ;
- du cuir : bottier, fabricant de chaussures, fourreur, maroquinier, restaurateur de cuir ;
- du spectacle : costumier, fabricant de décors et/ou d'accessoires, perruquier-posticheur, régisseur de spectacle ;
- du papier, du graphisme et de l'impression : calligraphe, cartonnier, enlumineur, fabricant de papier, fabricant de caractères, graveur, imprimeur en héliogravure, lithographie, sérigraphie, taille-douce et/ou typographie, marbreur sur papier, photographe, relieur, restaurateur de documents graphiques imprimés, restaurateur de photographies ;
- de la facture instrumentale : archetier, facteur et/ou restaurateur de musique ;
- **secteur de l'enseignement et de la recherche** : enseignant et enseignant-chercheur en design et dans les secteurs de fabrication et/ou de restauration des métiers d'art.

2.3. Délimitation et pondération des activités

Le titulaire du DN MADE est susceptible d'intervenir dans les fonctions suivantes :

- l'analyse du besoin, du contexte, du secteur concurrentiel, de la commande ;
- l'élaboration du cahier des charges, du programme, de la stratégie de création ;
- l'organisation, la hiérarchisation, la planification, le suivi et le contrôle de l'ensemble des phases du processus de création, de conception et de production ;
- l'expertise croisée des méthodes de conception et des processus de fabrication ;
- la définition de concepts, la formulation d'hypothèses, l'expérimentation de prototypes et leur évaluation conduisant à des choix de solutions appropriées ;
- la définition des moyens et des coûts de production ;
- la participation à la définition de la stratégie de communication, de diffusion et de médiatisation du projet, ainsi que sa mise en œuvre pouvant intégrer, le cas échéant, une communication événementielle ;
- la veille culturelle, technologique et juridique inhérente à sa mission de conseil et d'expertise ;
- la collaboration avec les organismes, les institutions, les collectivités, les entreprises qui sont partie-prenantes dans la réalisation du projet ;
- la promotion de son activité, de sa profession, de son métier ainsi que la contribution au rayonnement du patrimoine matériel et immatériel sur lequel il intervient.

Les activités qui lui sont confiées nécessitent, à des niveaux d'exigence variables, des connaissances et des aptitudes méthodologiques, pratiques et comportementales, telles que :

- savoir repérer, interpréter, décrypter un besoin, un contexte, une situation ; collecter, sélectionner, hiérarchiser des informations complémentaires, fiables et pertinentes ;
- savoir observer, analyser et évaluer les pratiques des usagers et leurs évolutions ;
- savoir analyser et synthétiser les données pour définir une problématique, formuler des hypothèses, proposer des scénarios d'usages ;
- savoir définir et investir le territoire d'une recherche ;
- savoir choisir des outils et des méthodes d'investigation appropriés, les faire évoluer au besoin pour les adapter à une situation, un contexte, un problème, particuliers ;
- savoir évaluer des choix, des hypothèses, des solutions au regard d'enjeux divers d'ordre esthétique, fonctionnel, technologique, économique, réglementaire, éthique ou environnemental ;
- savoir expérimenter et mettre en forme les matériaux, réaliser et tester un prototype, définir et mettre en œuvre un processus de fabrication, artisanal ou industriel ;
- savoir organiser les étapes de conception, de mise en œuvre, de réalisation d'un projet, d'en assurer la faisabilité, la régulation et le suivi pour le mener à son terme dans les meilleures conditions ;
- savoir communiquer efficacement ses idées, oralement et graphiquement, et collaborer au sein d'une équipe et avec tous les acteurs d'un projet.

L'exercice de l'activité de designer/créateur artisan implique les aptitudes suivantes :

Aptitudes théoriques

- Savoir interroger, décrypter et synthétiser les besoins de l'émetteur
- Savoir procéder à l'analyse de problématiques, situations et contextes
- Savoir user d'une terminologie spécifique, sans omettre ce qui relève des domaines scientifiques et techniques
- Savoir repérer les besoins du public concerné et identifier le problème à résoudre et la meilleure façon d'y répondre

- Savoir identifier un commanditaire et une catégorie d'usagers dans ses habitudes, sa culture et ses comportements
- Savoir déterminer une stratégie pour créer un contact maîtrisé entre l'émetteur et le destinataire
- Savoir mobiliser une culture générale ouverte et riche
- Savoir interpréter et transposer dans un projet les besoins (matériels et immatériels) et nécessités de tous les acteurs en présence ayant partie prenante dans la situation projetée.

Aptitudes méthodologiques

- Savoir définir une méthodologie de travail propice à la création
- Savoir croiser des compétences et des connaissances de natures différentes
- Identifier des besoins et conditions préalables à un acte de création
- Connaître, pratiquer, inventer des outils et méthodes de créativité
- Savoir exploiter l'exploration empirique comme outil créatif
- Savoir structurer un dispositif expérimental, pour accompagner la recherche créative, des procédures de mesure rigoureuse et d'évaluation probatoire des degrés d'expérimentation
- Savoir observer avec recul et transmettre ses propres méthodologies de création

Aptitudes pratiques

- Savoir créer un contexte favorable à la mise en relation de l'émetteur avec le récepteur
- Savoir proposer des hypothèses de projet
- Savoir intervenir dans des problématiques d'élaboration, de fabrication et déterminer les limites et les enjeux des choix techniques effectués
- Savoir proposer et structurer des résolutions techniques et/ou technologiques alternatives
- Savoir choisir les médias adaptés à la nature et au budget du projet
- Savoir assurer la mise en œuvre du projet et s'intégrer à une équipe de collaborateurs aux compétences diverses
- Savoir représenter, communiquer une idée
- Savoir diriger et pratiquer l'exécution des médias de communication
- Développer et viser l'excellence des pratiques
- Savoir assurer la mise en œuvre du projet, en maîtriser la faisabilité et la bonne organisation
- Savoir réaliser, proposer les outils de fabrication pour un contexte artisanal et/ou industriel
- Savoir réaliser un prototype et le tester

Aptitudes comportementales

- Savoir mettre en perspective et en synergie des savoirs de disciplines différentes et complémentaires au service du projet
- Polyvalence et transférabilité d'une ou plusieurs des compétences citées ci-dessus
- Vision panoramique (transversalité/horizontalité) et tubulaire (ramification hiérarchique) de la société contemporaine
- Sens du dialogue et de l'écoute
- Sens du questionnement et curiosité, autorité et sérénité
- Mobilité intellectuelle, réactivité pragmatique
- Esprit critique (remise en question, remédiation)
- Sens du travail collectif et du partage des ressources
- Capacité d'adaptation à des niveaux d'intervention différents, conceptuels et expérimentaux

3. Typologie des fonctions assurées

F.1 : Compréhension du problème

Tâches	Conditions	Résultats
Saisir les enjeux et la problématique de la demande.	Respecter la demande, questionner le cahier des charges, décrypter la commande.	Maîtriser la problématique du prescripteur, être capable de la synthétiser.
Explorer les contextes marketing.	Prendre en compte l'étude de la concurrence, du positionnement, des univers de référence, des tendances.	Situer une marque ou un produit dans son champ concurrentiel et dans ses évolutions probables.
Évaluer les conditions financières de faisabilité du projet.	Élaborer un budget prévisionnel, effectif ou à déterminer. Identifier les échéances des étapes et élaborer le planning prévisionnel.	Valider ou modifier les budget et calendrier.
Évaluer les enjeux techniques et technologiques.	Maîtriser les techniques et technologies investies. Identifier les organisations logistiques, les ressources humaines et/ou matérielles. Anticiper les freins ou blocages et mettre en œuvre des solutions.	Agir en cohérence avec le milieu professionnel Innover techniquement, envisager des solutions inédites.

F.2 : Analyse

Tâches	Conditions	Résultats
Structurer et hiérarchiser les données	Explorer les données théoriques, revues de presse, enquêtes de terrain	Traduire les données en termes de projet
Faire un diagnostic et produire un état des lieux conclusif	Rédiger un rapport de synthèse	Positionner la marque et/ou le produit
Recommander une orientation stratégique	Déterminer l'axe d'intervention	Formuler une réponse à la demande
Distancier : Ouvrir l'analyse à des champs extérieurs	Identifier des références ou éléments dans des champs connexes voire distants.	Proposer de nouveaux points de vue

F.3 : Recherches

Tâches	Conditions	Résultats
Explorer et expérimenter des hypothèses issues de l'analyse.	Comprendre les méthodologies de la recherche. Interpréter la demande.	Délimiter et choisir le territoire de recherche. Décider du concept de création et de sa faisabilité.
Repérer les ressources culturelles adéquates.	S'inspirer des cultures nationales et internationales	Enrichir le contenu du concept de création et son champ référentiel.
Construire un dispositif exploratoire associé à un protocole de recherche pour proposer et mesurer des solutions innovantes.	Utiliser, mobiliser et prolonger les ressources scientifiques techniques, technologiques et matérielles dans le cadre du projet.	Ouvrir et enrichir les propositions d'axes de création et de fabrication.
Proposer des axes créatifs pertinents et variés.	Réaliser le saut créatif.	Affirmer l'engagement créatif et la faisabilité du processus de concrétisation.

F.4 : Évaluation

Tâches	Conditions	Résultats
Vérifier la pertinence de la mise en forme.	Faire un point projet.	Valider le projet créatif et le processus de fabrication.
Investissement et différenciation des outils théoriques, pratiques et collaboratifs.	Co-évaluer.	Évaluer l'autonomie.

F.5 : Développement

Tâches	Conditions	Résultats
Décliner l'axe créatif en fonction des différents médias et outils de communication.	Élaborer et suivre la stratégie et le planning des outils et médias de communication du projet.	Créer un ensemble d'outils de communication cohérents adaptés et différenciés.
Superviser la réalisation.	Vérifier et/ou proposer des choix formels.	Produire des maquettes, des prototypes, des modèles.
Développer des collaborations Planifier et piloter le travail des équipes.	Conduire un travail en équipe : aide à la création, référent-expert, cible, référence forte, prestataires, etc. Assurer le suivi de création.	Assurer et optimiser les résultats.
Chercher des solutions à des problématiques techniques, de matériaux, de ressources. Tester un prototype.	Vérifier les possibilités et envisager des évolutions, changements, outils de réalisation nouveaux. Mettre à l'épreuve les usages.	Innover au sein des modes de production ou des savoir-faire existants. Vérifier la qualité.

F.6 : Préparation, fabrication

Tâches	Conditions	Résultats
Évaluer et proposer des méthodes	Avoir une connaissance des contraintes des méthodes proposées.	Définir et ordonner les tâches afin de lever les contraintes.
Sélectionner les moyens humains, techniques et les procédés de mise en œuvre.	Avoir une connaissance des matériaux techniques et technologies disponibles et de leurs possibilités physiques et créatives.	Ajuster l'intention du projet avec son résultat final.
Faire évoluer le projet en fonction des problématiques techniques et de réalisation.	Savoir s'adapter, évoluer et faire évoluer les solutions. Proposer de nouvelles approches techniques.	Articuler la création et la concrétisation à tous les aspects et temps du projet.
Réaliser.	Maîtriser la technique de production.	Accompagner la maîtrise d'œuvre.

Tâches	Conditions	Résultats
Contrôler la conformité et apprécier la qualité artistique de la réalisation.	Mettre en œuvre une démarche qualité.	Mettre en relation prescription et réalisation. Évaluer la réalisation selon des normes et des critères prédéfinis.
Anticiper l'entretien ou la maintenance ou les prolongements possibles.	Élaborer et fournir les éléments nécessaires au suivi par le commanditaire.	Transmettre ces éléments au moyen d'un document - mode d'emploi, gestes, produits, préconisation et prescription.

F.7 : Communication

Tâches	Conditions	Résultats
Mettre en scène la présentation du projet.	Concevoir le dispositif de présentation.	Persuader le commanditaire ou le partenaire.
Argumenter les hypothèses créatives.	Élaborer la rhétorique adéquate.	Convaincre le commanditaire ou le partenaire.
Réaliser les supports de médiation.	Articuler signe et sens dans la médiation d'un projet.	Communiquer de manière didactique et spécifique.

F.8 : Conduite et gestion de projet

Tâches	Conditions	Résultats
Organiser et gérer.	Concevoir un planning.	Respecter le délai contractuel de la livraison du projet.
Évaluer les enjeux et les conditions de conservation et de restauration.	Diagnostiquer et programmer les différents niveaux d'intervention.	Respecter les règles déontologiques et scientifiques.
Rechercher et proposer de nouveaux outils de production adaptés ou innovants.	Mettre en place un dispositif de veille technologique.	Assurer que le processus de fabrication et de concrétisation réponde positivement au cahier des charges.
Appliquer les outils de gestion à l'évaluation des produits et aux coûts de production.	Mettre en place une méthode analytique des coûts liés à l'activité.	Assurer que le prix corresponde justement au devis contractuel.
Appliquer les outils d'analyse à la gestion des flux et des stocks (machines, matériels et matières premières).	Mettre en place une méthode de gestion de production et de l'économie globale du projet.	Assurer que les coûts de fourniture, manufacture et production soient optimisés.
Veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité, de prévention des risques professionnels, et à la protection de l'environnement.	Mettre en place un livre blanc.	Garantir les conditions de production conformément à la législation en vigueur.

4. Compétences visées

Objectifs de la formation

Le cursus conduisant au DN MADE vise la formation de futurs professionnels, capables de contribuer efficacement au sein d'équipes pluridisciplinaires, à l'élaboration et la mise en œuvre des processus de création, de conception et de fabrication d'artefacts, de nature et statuts divers, dans les champs des métiers d'art et du design.

Le DN MADE s'attache à préparer les étudiants, tant à la poursuite d'études supérieures en master ou valant grade master grâce à l'universitarisation de son ingénierie pédagogique déployée sur un cycle de trois années, qu'à l'insertion professionnelle directe à l'issue de celui-ci.

La formation a pour objectif de les conduire à une **première qualification professionnelle supérieure** qui, tenant compte de leurs profils et de leurs motivations personnelles, leur permettra ultérieurement de développer un niveau d'expertise à la suite d'une expérience éprouvée en milieu professionnel ou d'une poursuite d'étude en cycle de master, laquelle pourra éventuellement être prolongée par des études doctorales pour s'exprimer dans le domaine de la recherche.

La formation au DN MADE repose sur l'acquisition de connaissances et de compétences terminales sur lesquelles sont fondées les évaluations des enseignements.

La compétence est entendue comme **l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches**. Son évaluation suppose l'existence d'un contexte caractérisé de mise en œuvre de la compétence et d'indicateurs précisant le niveau de performance attendu.

Les compétences du DN MADE sont énoncées dans la liste ci-après, qui reprend la typologie de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence : compétences disciplinaires, compétences transversales et linguistiques, compétences professionnelles.

Liste des compétences du DN MADE

Compétences disciplinaires

- C 1.1 Mobiliser une culture générale artistique et une connaissance des concepts issus de disciplines connexes pour analyser et apprécier les contextes de création, conception et production du design et des métiers d'art au regard de leurs dimensions historique, sociétale, esthétique, technologique, économique et environnementale.
- C 1.2 Définir des problématiques disciplinaires et identifier leurs enjeux au regard de l'actualité et de leurs perspectives d'évolution selon une réflexion prospective.
- C 1.3 Construire un protocole d'observation et rédiger un compte-rendu complet et synthétique.
- C 1.4 Repérer et sélectionner les outils et méthodes adaptés permettant de structurer les différentes phases d'élaboration d'un projet et leurs interactions, en privilégiant une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés (utilisateurs, producteurs et acteurs de la société).
- C 1.5 Démontrer une pratique plastique personnelle maîtrisée.
- C 1.6 Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologiques innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet (conception des objets, des espaces, des procédés, des services ou des systèmes).
- C 1.7 Énoncer ses idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement les multiples aspects d'un projet.

Compétences transversales et linguistiques

- C 2.1 Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- C 2.2 Identifier, sélectionner, organiser diverses ressources spécialisées, pertinentes et vérifiées, pour documenter un sujet.
- C 2.3 Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- C 2.4 Développer une argumentation en faisant preuve d'esprit critique.
- C 2.5 Maîtriser et utiliser les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- C 2.6 Maîtriser la compréhension et l'expression écrites et orales d'au moins une langue vivante étrangère, au niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

Compétences professionnelles

- C 3.1 Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- C 3.2 Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- C 3.3 Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- C 3.4 Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- C 3.5 Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder.
- C 3.6 Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- C 3.7 Faire preuve de distance critique, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Annexe 3

Référentiel de formation

Référentiel de formation

Le diplôme national des métiers d'art et du design / DN MADE

Le diplôme national des métiers d'art et du design répond à l'évolution des métiers dans les secteurs de la création appliquée. Plus profondément, cette évolution s'inscrit dans une histoire où le lien organique entre métiers d'arts et design renoue avec la tradition des arts utiles, des arts décoratifs, jusqu'aux arts manufacturiers et industriels, et affirme la place de l'artisanat d'art comme colonne vertébrale des arts appliqués. Le changement d'appellation de la discipline est consubstantiel d'une histoire des arts appliqués et de ce qu'ils sont devenus.

L'identité de ce nouveau diplôme s'inscrit tout autant dans les fondements épistémologiques des arts appliqués que dans les réalités des pratiques actuelles, où les collaborations supplantent les clivages, procédant avant tout d'une culture commune favorable à l'innovation.

L'ambition est de renouer avec les fondements historiques où l'esprit et le geste ne font qu'un et les processus de fabrication sont les lieux vertueux de la mise à l'épreuve concrète et réelle du projet. Par cette réactivation de la place du design et des métiers d'art, les ateliers de création sont au centre du processus de création et de conception, invitant au dialogue avec d'autres spécialités et tous les métiers et champs connexes.

L'identité du DN MADE se fonde sur la créativité combinée au savoir-faire dans la recherche de l'excellence. Pour ce faire le diplômé en Métiers d'art et Design identifie et pratique sa discipline comme un ensemble de questionnements, de recherches et de réponses qui évoluent avec le temps et non comme un ensemble de vérités et de procédures révélées intangibles. Cette mobilité conceptuelle et pratique encourage la curiosité et l'audace, stimule une démarche féconde et potentiellement l'innovation.

1. Principes pédagogiques

Le DN MADE a pour objectif de construire des connaissances et des savoir-faire à un niveau professionnel. Ceux-ci seront ensuite développés par l'expérience **au sein d'une entreprise ou en tant qu'indépendant mais ouvrent aussi à un cycle de master voire de doctorat grâce à l'universitarisation de ce premier cycle professionnalisant.**

Cette formation se développe sur une durée de six semestres, axés pour les deux premiers sur l'acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques.

Cette phase préliminaire du cursus accueillera des profils différents. Il s'agit donc d'assurer un accompagnement pour répondre aux besoins et harmoniser les différences dans une complémentarité. La diversité des profils doit être l'occasion de créer une stimulation dans une réciprocité positive.

Au cours des troisième et quatrième semestres l'étudiant élabore des problématiques et développe des hypothèses de réponses diversifiées et concrètes : il expérimente ainsi les différentes étapes de la démarche de projet, de façon individuelle ou en équipe.

Ce temps est aussi celui de l'approfondissement pour un domaine de spécialité nommé majeure et qui peut être complété par une mineure. L'ingénierie du parcours doit favoriser les complémentarités et l'enrichissement des domaines de création par des choix connexes ou volontairement différents. Ce choix se fera en fonction des ressources de l'établissement ou du réseau d'établissements et également des motivations de l'étudiant. Les cinquième et sixième semestres sont ceux du perfectionnement des spécialités. Le positionnement peut orienter vers une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme ou vers une poursuite d'étude (deuxième cycle valant grade master ou master). L'affirmation de ce choix doit être consolidée au sein même du parcours de l'étudiant.

Durant le cursus sont organisés des temps d'observation et d'immersion en milieu professionnel dans des modalités cohérentes au regard du secteur d'activité visé. La formation intègre une période obligatoire de stage en France ou à l'étranger et, si possible, une mobilité d'études à l'étranger. Cette mobilité pourra comprendre une période de suivi de cours au sein d'une école validant des crédits ECTS et le suivi de stage(s) en situation professionnelle.

Tout au long de son parcours, l'étudiant développe des savoir-faire ainsi qu'une capacité d'écoute et d'intégration des processus de recherche et de projet. Il conduira une réflexion critique vis à vis de la création afin d'interroger sa propre production et d'acquérir les compétences évaluatives adaptées aux exigences du commanditaire.

Cet apprentissage des stratégies en démarche de création prend toute son ampleur dans le cadre du projet DN MADE, évalué par un jury constitué pour partie de professionnels.

2. Parcours

Le diplôme national des métiers d'art et du design se décline selon des parcours diversifiés et qualifiés par les établissements. Leurs positionnements sont lisibles en précisant une mention et une spécialité affichées sur la plateforme d'orientation post-baccalauréat. Ils s'inscrivent dans un cadre national avec l'acquisition d'un socle commun et offrent des qualifications professionnelles singulières par le choix de spécialités proposées par chaque établissement porteur du DN MADE. La spécialité - dans une liste nationale ou propre à l'établissement - est attachée à un ou plusieurs champs de création issus des métiers d'art et du design sur la base d'une forte identité métier grâce aux ressources au sein de l'établissement.

L'ambition est d'offrir une autonomie aux établissements conformément à la réalité du terrain et à la notion même de qualification professionnelle territoriale. La construction des parcours est pensée avec la volonté de répondre de manière efficiente à une réalité professionnelle en cohérence avec les ambitions des grandes régions académiques et également la présence des campus des métiers.

La construction des parcours se construit de manière efficiente en rapport à une réalité professionnelle et territoriale.

Cette notion de parcours agit sur la structuration du curriculum dont la spécialité ne s'énonce plus nécessairement de façon tubulaire et/ ou mono-disciplinaire. Les grands domaines de l'espace, du produit, de la mode, du textile, du graphisme et les spécialités des métiers d'art sont dorénavant précisés par l'énonciation spécifique de spécialités, dans une dynamique d'articulation métiers d'art & design. Ce nouveau paradigme affirme de manière déterminante un projet pédagogique à partir d'une mention ouvrant sur une spécialité où collaborent étroitement les ressources métiers d'art et techniques des établissements. En fonction de la configuration des établissements concernés, une articulation entre métiers d'art et design est clairement affirmée sans subordination de l'un vis à vis de l'autre.

À travers la mention, un domaine de création est clairement affiché. Ce domaine est enrichi dans le cadre d'une spécialité par la rencontre de champs connexes autour de secteurs métiers, de rencontres de matériaux, de supports et de toute autre démarche favorisant l'innovation dans l'articulation métiers d'art et design.

L'étudiant peut ainsi construire son parcours de formation sur la base d'une offre qui ne se décline plus de manière monovalente, mais qui ouvre de préférence vers plusieurs possibilités, favorisant ainsi sa mobilité dans un réseau inter-écoles de différentes tutelles ou d'établissements étrangers.

La progression des parcours spécifiés par la mention et la spécialité s'effectue sur une base semestrielle et ouvre sur la construction d'un profil inscrit sur le parchemin de diplôme délivré par le recteur.

Ce principe fonde entièrement l'articulation de la double entrée du diplôme mention / spécialité dont l'objectif est de former des jeunes gens avec des compétences réflexives et techniques. Il vise l'insertion professionnelle dans

un secteur spécifique des métiers de la création à l'issue du DN MADE ou une poursuite d'études vers un diplôme valant grade master ou master et pour quelques-uns vers un projet de recherche.

3. Pôles d'enseignements

Le référentiel de formation se structure à partir de trois grands pôles d'enseignements qui déterminent des champs de connaissances et d'activités ; ces derniers composent la base de l'ingénierie pédagogique du DN MADE.

Les **enseignements Génériques Culture et Humanités** constituent le socle fondamental des acquisitions d'une culture composée de champs référentiels philosophique, littéraire, sémiotique, artistique et historique notamment. Si l'approche se veut pour partie théorique et chronologique, elle engage également une compréhension du monde contemporain dans ses composantes historiques et sociétales en s'appuyant sur des approches thématiques et horizontales.

Les **enseignements Transversaux** consacrés aux méthodologies & techniques construisent les apprentissages des outils et méthodes d'expression créative, d'expérimentation, de visualisation et de compréhension qui sont nécessaires à la démarche de projet jusqu'aux conditions de sa mise en œuvre. Ces enseignements comportent une dimension scientifique visant à la maîtrise, à un niveau adapté, des possibilités et des contraintes liées aux propriétés des matériaux et aux techniques mobilisées.

Les **enseignements Pratiques & Professionnels** constituent le cœur du diplôme. Ils sont le lieu des pratiques de création, des savoir-faire techniques, des méthodologies et des démarches de projet. Ils identifient le ou les parcours de l'établissement et favorisent la mise en synergie de plusieurs disciplines par la pratique du co-enseignement autour du projet et de ses processus de fabrication. La diversité de l'offre des ateliers de création se détermine en fonction des contextes existants et sur le principe d'une logique de parcours à forte identité métier. L'atelier est également le lieu de convergence entre les pratiques créatives du design et des métiers d'art sans subordination de l'un par rapport à l'autre, mais dans une redéfinition permanente des territoires en fonction de la cohérence du projet et de son positionnement du côté de la production industrielle ou de la fabrication de petites séries ou de pièces uniques.

Ils posent les bases de modes de création spécifiques aux métiers d'art et au design.

Il s'agit :

- d'aborder une culture métiers d'art et design, à développer aussi bien au niveau des contenus que d'une attitude engagée et active qui génère du lien entre les humanités et la création ;
- d'initier des modes de pensée et de création spécifiques grâce aux techniques et outils fondamentaux d'expression et notamment dans une première approche des méthodes de projet ;
- d'assurer une compréhension des différents champs professionnels et de leurs enjeux pour dessiner le parcours à venir.

La progressivité des semestres :

Les deux premiers semestres sont ceux de la découverte et de l'acquisition des fondamentaux. Ils fondent le socle commun à la transmission d'une culture métiers d'art et design constituée de théories, de méthodes, de pratiques, de modes de production articulés à la création et à la concrétisation de projets. Ils sont également le moment privilégié de la construction d'une culture scientifique et technique commune aux différents parcours de formation.

Ces éclairages convergents permettent à l'étudiant de se constituer une large culture visuelle, de se construire des compétences créatives et critiques sur le domaine dans lequel il s'engagera progressivement.

Les premier et deuxième semestres permettront de prendre en compte la diversité des profils accueillis et de ménager un temps d'évaluation dès les premières semaines. Un dispositif de suivi est une réponse possible pour favoriser une meilleure adaptation aux exigences requises dans les différents domaines enseignés.

Les troisième et quatrième semestres sont ceux de l'approfondissement et de la spécialisation. L'étudiant construit son parcours en se déterminant vers un ou plusieurs domaines de création.

Les cinquième et sixième semestres se concentrent sur le perfectionnement professionnel. L'étudiant se détermine pour un champ professionnel spécifique, fort de l'ensemble des compétences acquises tout au long du cursus. Celles-ci lui permettent de mettre à profit ses maîtrises techniques pour orienter son travail vers une recherche créative personnelle et innovante.

Le projet professionnel est l'aboutissement de son parcours. Il lui permet de faire le choix d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études vers un niveau 1.

4. Domaines de création & mentions (1)

Le DN MADE fait le choix explicite d'articuler le design et les métiers d'art.

La notion de spécialité induit une nécessaire ouverture où interagissent des compétences transférables d'un domaine à un autre. La spécialité se définit par une mention - la Majeure - et se combine à une Mineure pour favoriser l'ouverture et l'innovation dans tous les domaines de la création. La mention est la clef de voûte du DN MADE : elle permet le positionnement des spécialités sur un secteur d'activité pour leur lisibilité par tous les publics et facilite l'identification, la construction et la labellisation de la ou des spécialités de l'établissement.

Cette nouvelle taxinomie se décline autour des 14 mentions suivantes :

Animation

Espace
 Événement
 Graphisme
 Innovation sociale
 Instrument
 Livre
 Matériaux
 Mode
 Numérique
 Objet
 Ornement
 Patrimoine
 Spectacle

Ce principe offre la possibilité d'une orientation progressive de l'étudiant, de la construction de son projet professionnel et d'une ouverture sur des spécialités métiers d'art et design complémentaires au sein d'un même secteur d'activité. Dans ce sens, il participe au développement des logiques collaboratives et entrepreneuriales.

Les six semestres se construisent dans une logique de filière projet et non plus de filière disciplinaire.

En leur cœur se trouvent les ateliers de création qui s'organisent non plus dans une logique individuelle et consacrée, mais dans une dynamique circulaire, si ce n'est systémique.

Structure du DN MADE :

MENTION au choix à partir de la liste ci-dessus	INTITULÉS DE SPECIALITE RETENUS PAR LES ETABLISSEMENTS
	IDENTITÉS MÉTIERS SECTEUR D'ACTIVITÉ

La spécialité précisant la mention et figurant sur le parchemin de diplôme permet de repérer l'identité du métier de débouché. L'établissement au moment de l'accréditation peut la préciser au sein de la liste suivante :

Art du bijou et du joyau
Gravure
Illustration
Reliure dorure
Typographie
Cinéma d'animation
Costumier
Arts du verre et du cristal
Décor architectural
Facture instrumentale
Lutherie
Restauration de mobilier
Décors, objets et mobiliers
Horlogerie
Régie lumière
Régie son
Céramique
Textile

La spécialité peut aussi être précisée en dehors de la liste précédente à l'initiative propre à l'établissement en colorant la mention, majeure, par un croisement avec un autre intitulé issu de la liste des mentions, à l'instar du tableau suivant. Le parchemin de diplôme précisera la MENTION et la SPECIALITE des deux premières colonnes du tableau suivant :

MENTION	INTITULE DE SPECIALITE SOUHAITE PAR L'ETABLISSEMENT	<i>mineure</i>
OBJET	Objets connectés	numérique
SPECTACLE	Costumier réalisateur	mode
ESPACE	Espaces publics & mobiliers urbains	objet - innovation sociale
INNOVATION SOCIALE	Innovation urbaine	espace

MATÉRIAUX	Créations métal	objet
PATRIMOINE	Patrimoine architectural & vitrail	matériaux
MODE	Mode & éditorial	graphisme
...	...	...

Trois objectifs structurent les compétences à acquérir au sein des ateliers de création :

Transmission - Création - Innovation

Chaque grand domaine rassemble plusieurs territoires de création qui ont une proximité dans les processus de création ou appartiennent à des domaines connexes. Dans tous les cas, les mentions, les majeures et mineures, et les domaines de création identifient des matériaux, des processus artisanaux ou industriels et participent autant à la création d'excellence qu'aux industries créatives relevant l'un et l'autre du patrimoine immatériel et culturel.

Cette nomenclature ne peut être exhaustive. Elle intègre une grande partie de nos spécialités et savoir-faire auxquels s'ajoutent volontairement des domaines nouveaux ou en germe qui peuvent contribuer à la construction de nouveaux parcours.

Par ailleurs ces domaines de création se déploient au centre de cette ingénierie pédagogique que sont les ateliers de création. Ces derniers relèvent des enseignements Pratiques et Professionnels et interagissent constamment avec les enseignements Génériques et Transversaux dans la démarche de projet. Cela incite au co-enseignement, à l'interdisciplinarité ; autant de dispositifs pédagogiques innovants qui créent des interactions et des synergies positives pour acquérir de nouvelles compétences en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

(1) Les établissements renseignent les mentions sur lesquelles ils comptent se positionner et précisent les spécialités qu'ils entendent proposer.

5. Projet pédagogique

Le PROJET PÉDAGOGIQUE est déterminé par la définition préalable des objectifs de formation que l'équipe se propose d'atteindre avec les étudiants à partir du référentiel de formation, cadre national du diplôme, et par le positionnement du ou des parcours de l'établissement. Le déploiement du cursus et l'élaboration des objectifs pédagogiques sont en lien direct avec la définition des compétences à acquérir par les étudiants. L'organisation pédagogique relève de la commission pédagogique constituée et de la pleine autonomie des établissements, par ailleurs en convention avec une université ou un EPSCP.

La commission pédagogique est l'instance contractuelle qui valide le projet pédagogique. Il valide l'organisation pédagogique qui va construire les parcours des étudiants durant les trois années de formation. Ces parcours sont bien entendu en lien avec l'ancrage local de la section, mais ils doivent également faire apparaître une progression ponctuée d'indicateurs qui aident l'étudiant à se positionner dans son cursus.

Le projet pédagogique doit être questionné régulièrement ainsi qu'évalué et redéfini en commission pédagogique à chaque nouvelle année. Les partenariats ainsi que l'intervention de nouveaux enseignants, enseignants-chercheurs ou professionnels associés conduisent autant que de besoin à requalifier le projet pédagogique en fonction des nouvelles compétences en présence.

Enfin le projet pédagogique pose le principe d'un socle de compétences professionnelles à acquérir qu'il détaille. Il nécessite donc de se questionner régulièrement sur le bon niveau et la bonne articulation avec les secteurs professionnels et leurs évolutions pour une insertion qualitative, mais également une poursuite d'études.

6. Enseignements génériques

6.1 Pôle Culture et humanités

6.1.1 Humanités

Enseignement Constitutif : Philosophie et Sciences Humaines

L'enseignement des Humanités comporte, comme éléments structurants, un enseignement de la philosophie et des sciences humaines.

En articulation avec les théories esthétiques modernes et contemporaines, la philosophie et son corpus nourrissent, tout au long des études, les trois phases de la formation des étudiants : propédeutique (S1 et S2), approfondissement (S3 et S4), réalisation et présentation d'un projet (S5 et S6).

Plus précisément, durant ces trois années de formation, en référence à la philosophie, et à son corpus, l'enseignement des Humanités structure de façon à la fois spécifique et transversale la formation intellectuelle des étudiants, ainsi que leur formation méthodologique.

En première année, l'enseignement des Humanités vise à l'acquisition, par les étudiants, d'une culture philosophique associée à l'exercice de capacités méthodologiques indispensables : questionner, organiser une pensée, l'exposer à l'écrit comme à l'oral. Cet enseignement aborde des notions fondamentales du corpus de la philosophie générale et de la philosophie de l'art, et inclut des connaissances du domaine de l'esthétique, et des sciences humaines, sans toutefois s'y réduire. Il aborde également des questions qui concernent le monde contemporain en montrant leur incidence et leur actualité dans le design et les métiers d'art.

Les semestres 1 et 2 permettent l'étude de questions distinctes et évaluables de manière autonome.

En deuxième année, l'enseignement des Humanités élabore et examine un certain nombre de notions transversales des domaines philosophique et esthétique, et, plus spécifiquement, mais non pas exclusivement, du design et des métiers d'art.

Il étudie les problèmes que pose la pratique du design et des métiers d'art en recourant à des expérimentations ou des exemples précis, et il veille à l'articulation de ces problèmes à ceux, plus généraux, de la philosophie, des théories esthétiques, notamment modernes et contemporaines. Il permet, en somme, aux étudiants de réfléchir conjointement sur le monde et sur leurs propres pratiques.

Les semestres 3 et 4 constituent des séquences distinctes. Le semestre 4 permet d'engager la détermination d'un projet personnel ou collaboratif.

En troisième année, l'enseignement des Humanités (Lettres, Philosophies, Sciences humaines) accompagne l'étudiant par un éclairage conceptuel et problématique de ses recherches personnelles, de sa réflexion et de son travail d'écriture. Il peut s'agir alors d'approfondir des notions déjà en partie acquises, ou bien d'aborder des notions nouvelles, notamment celles plus spécifiques à telle ou telle spécialité. Par ailleurs, l'enseignement des Humanités s'associe étroitement à la mise en œuvre du parcours axé sur la sensibilisation à la recherche et aux métiers de l'enseignement.

Le semestre 5 est consacré à la rédaction du mémoire du projet, le semestre 6 à sa finalisation et à sa présentation (problématique, expression et communication orales). Une organisation par TD et par suivis personnalisés en co-animation permet d'adapter le niveau d'encadrement de l'étudiant, suivant que celui-ci privilégie une insertion professionnelle, une poursuite d'études en master professionnel, ou en master recherche.

Des exemples de supports d'étude :

- S1 et S2 (liste indicative) : *l'art et la nature, la culture, le langage, l'art et les arts, la technique et les techniques, les sciences et leur application, artisanat et industrie, le rôle social et politique des savants et des artistes, monde moderne et monde contemporain, sens et signification, expression et communication.*
- S3 et S4 (liste indicative) : *progrès et patrimoine, cultures-identités-mondialisation, crise et catastrophe, le réel et le virtuel, la société et l'image, communiquer et transmettre, le travail et les loisirs, les échanges et le lien social, individualisme et communauté, humanisme et transhumanisme, vitesse-urgence-accélération.*
- S5 et S6 : (liste indicative) : *information, fiction, narration, figure, réseau, système-structure-organisme, supports papier et écran, signalétique, code, média, médium, contexte, style, ornement, décoration, mode, style, apparence, parure, pli, enveloppe, peau, visage, corps, luxe, haute facture, marque, accessoire, élégance, fête, spectacle, geste, comportement, mouvement, transparence, séduction, ligne, couleur, lumière, forme, matières et matériaux, nature, écologie, le monde industriel, ville et urbanisme, lieu, milieu, territoire, frontière, passage, horizon, paysage, environnement, seuil, sol, utopie et hétérotopie, scénographie, voyage, objet, chose, produit, dispositif, outil, appareil, machine, expertise, entreprendre, créer, collaborer, atelier, fabrique, laboratoire, fonction et opérationnalité, usage, pratique, affordance, production, création, invention, innovation, programmation et préparation, projet, expérience et expérimentation, fétiche, marchandise, portabilité et inter-opérativité, déchet et recyclage, réparation.*

Enseignement Constitutif : Lettres

L'enseignement des Lettres & Langue française s'inscrit, tout au long du cursus en six semestres, dans le cadre de l'acquisition d'un socle commun de connaissances pour des étudiants venant d'horizons différents, pour aviver leur curiosité grâce à une culture plurielle. Ces dispositions favorisent la consolidation d'une culture personnelle et critique et sauront affirmer de droit une personnalité artistique singulière.

En S1 et S2, le parcours est diversifié selon les grands axes suivants :

- Les outils communs d'analyse :
 - a. un bilan et état des lieux ;
 - b. une consolidation et un approfondissement ;
 - c. une exploration des différents modes de l'écrit et de l'oral.
- La maîtrise des techniques d'expression tant écrite qu'orale ou numérique.
- La maîtrise de l'analyse de l'image tant fixe que mobile : outils et méthode ; initiation à l'analyse filmique.
- Les compétences d'analyse, de synthèse, de réflexion personnelle.
- La culture :
 - a. de tradition-répertoire, de création actuelle, « vivante » ;
 - b. pont entre tradition et actualité ;
 - c. fréquentation des lieux spécifiques de diffusion et de création culturelle, ainsi que de mémoire.

En S3 et S4, ce parcours trouvera sa suite logique dans la mise en pratique des éléments suivants

- Qualités de conceptualisation et de structuration efficace de la pensée ;
- Recherche documentaire pour trier, sélectionner, hiérarchiser l'information ;
- Mise en forme de la synthèse finale pour une transmission orale et écrite de qualité ;
- Méthodes de mémoire et de partage, afin d'exploiter les ressources culturelles acquises grâce à des supports diversifiés.

En S5 et S6, on enrichira les acquis et on aidera à la structuration du projet individuel de l'étudiant, avec la maîtrise finale de la méthodologie documentaire :

- Mise en perspective des compétences acquises dans le(s) domaine(s) des métiers d'art et du design ;
- Réflexion argumentée sur la place de l'objet et sa visée ;
- Application efficiente des savoirs et savoir-faire, pour justifier ses choix et sa recherche personnelle.

Tout au long du cursus, à titre indicatif, quelques supports d'étude mèneront l'étudiant à porter des regards divers sur le monde contemporain :

- Société, groupes, couple et individu ;
- Image dans l'espace d'aujourd'hui : fixe, en mouvement, informative, performative etc. ;
- Langage, technique des médias, typologie de messages,
- Identités ;
- Faire & faire voir ;
- Pensée propre & pensée d'autrui ;
- Mécanisme de la fiction ;
- Livre, édition et signe ;
- Francophonie ;
- Écriture journalistique, etc.

Les savoirs et compétences de l'EC Lettres s'articulent aux trois pôles en 1^{re} année pour aider à l'acquisition de repères culturels fondamentaux et de méthodes, à leur appropriation et leur communication. En ce qui concerne les 2^e et 3^e années, tous ces outils seront exploités pour être maîtrisés, afin que l'étudiant rédige son projet et le finalise dans la forme la plus respectueuse possible de la langue française et de ses usages, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Savoirs et compétences spécifiques :

Culture littéraire :

- Connaissance croisée des époques et des genres (littéraires, musicaux, cinématographiques et théâtraux), des auteurs, des courants de pensée ;
- Observation des registres littéraires au sein des médias (tonalités, modalités d'expression) ;
- Notions de linguistique et sémantique.

Analyser, comprendre, synthétiser :

- Procédés rhétoriques, stylistiques, sémiologiques pour comprendre des messages.

Communiquer :

- Qualité, rigueur et précision de la langue française ;
- Maîtrise de nuances dans l'expression, de registres, de connotations.

Savoirs et compétences transversaux :

- Communication écrite et orale en français ;
- Compréhension et communication, y compris à partir de lexiques issus des univers techniques et professionnels ;
- Méthodologie et rédaction de notes de synthèse et comptes rendus ;
- Argumentation, exposition écrite et orale d'une réflexion, d'un processus, d'une démonstration.

6.1.2 Cultures des arts, du design et des techniques

Cet enseignement a pour objectif la transmission de savoirs théoriques (notamment historiques, esthétiques, sociologiques et techniques) constitutifs d'une culture artistique fondamentale puis plus spécifique aux métiers d'art et au design et répondant à une spécialisation progressive du cursus.

L'enseignement de première année consistera en une initiation à l'histoire des arts et des techniques induisant des repères chronologiques fondamentaux. Des transversalités opérées entre différents domaines, des analyses comparées entre des œuvres, des écrits, des documents techniques de nature ou d'époques différentes favoriseront des dynamiques et des approches dialectiques. Celles-ci viseront la compréhension des continuités et des ruptures dans l'histoire matérielle et culturelle des formes, et, par conséquent, la complexification de notions et concepts que l'étudiant rencontrera au cours de son parcours.

La deuxième année sera plus spécialement consacrée à des approches thématiques ou techniques de l'histoire des métiers d'art et du design, de l'époque moderne à nos jours, et aux théories qui y sont liées. Les semestres 3 et 4 investiront les enjeux actuels des champs disciplinaires définissant les parcours.

C'est au cours de cette deuxième année que sont abordés, plus dans le détail encore, les mouvements, tendances et écoles historiques. L'accent doit être mis sur les problématiques liées aux relations entre art, artisanat et industrie. Une partie des enseignements peut déjà se focaliser sur l'histoire spécifique de domaines, supports et techniques de création, en fonction des spécialités existant au sein des établissements, et ce afin de préparer la troisième année.

Cette dernière s'attache en effet à un approfondissement des connaissances historiques et culturelles dans le domaine de spécialité relevant des métiers d'art et du design choisi par l'étudiant. La spécialité retenue doit être

traitée sous ses aspects à la fois historique, technique et théorique. Si les cours peuvent s'inscrire dans un cadre chrono-culturel large, en lien avec le parcours choisi, ils doivent néanmoins mettre l'accent sur la période contemporaine. Les connaissances et compétences acquises étayeront la recherche menée au sein du projet MADE.

À titre indicatif, et de manière progressive, des exemples de supports d'étude :

S1 et S2 :

- Mises en relation de l'approche historique et chronologique avec des enjeux contemporains ;
- Cours de culture du design (pensées, réflexions, visées créatives et intentions sociétales, etc.) ;
- Cours articulant une histoire des inventions techniques et de la création artistique.

Sur le plan méthodologique, apprendre à analyser une œuvre, un espace ou un produit et à l'inscrire dans un contexte précis de création et de production et relativement à ses caractéristiques esthétiques, techniques, sémantiques, économiques, politiques, etc. Progressivement apprendre à travailler à partir de corpus de documents écrits, visuels et sonores. Comprendre les conséquences des innovations techniques ou technologiques sur des productions des métiers d'art et du design ou des œuvres d'art et approfondir ses connaissances en appréhendant l'influence d'un courant, d'un créateur sur son époque. Engager les étudiants à une posture de veille culturelle, les former à la recherche de sources et ressources vérifiées.

S3 et S4 :

- Cours portant sur l'histoire des métiers d'art et du design, ainsi que sur leur théorisation, aux périodes moderne et contemporaine ;
- Tous types d'objets et de pratiques relevant du champ des métiers d'art et du design devront être abordés ;
- Possibilité d'un début de spécialisation, pour une partie des enseignements seulement, en fonction des domaines et mentions existant au sein des établissements ;
- Mettre en perspective les enjeux contemporains avec une approche référentielle historique.

Sur le plan méthodologique, apprendre à problématiser par la mise en tension de documents textuels (écrits de designers et de théoriciens du design) et iconographiques pris dans des champs disciplinaires différents. S'approprier les questionnements formulés à des fins créatives.

S5 et S6 :

- Le domaine de spécialité choisi devra être traité sous ses aspects à la fois historique, technique et théorique ;
- Les domaines concernés par la(es) mineure(s) peuvent faire l'objet d'une approche historique comparative au domaine de la majeure.

Sur le plan méthodologique, inciter à la réflexion personnelle à partir de ressources textuelles (écrits de créateurs, conférences, essais critiques...) articulées à des questions et enjeux créatifs contemporains. Conforter le travail de veille culturelle par le repérage d'œuvres, de produits, de tendances, d'événements, expositions, ou parutions ainsi que par une attention portée Liste indicative de supports d'étude à approcher selon les parcours :

Art, artisanat, industrie : objet unique/objet de série ; standard/singularité/archétype ; fonction/forme/matériau ; le beau et l'utile ; design et pratiques artistiques ; confort et inconfort ; standard et archétype ; l'artisanat comme laboratoire privilégié de l'industrie, la dématérialisation, etc.

Art, métiers d'art, design : l'outil et le geste ; manière/style/facture ; influences/références/emprunts ; récupérer/hybrider/transformer ; détruire les conventions, déconstruire les langages ; le scénario et la narration comme outils de conception et leviers du projet ; du produit au dispositif ; le matériau comme programme ; le statut de l'erreur/l'accident/l'imprécis/l'illisible ; art, métiers d'art, design et contestation ; fabriques et pratiques de l'ornement ; pouvoir et parure ; corps/décors ; le sens du détail ; corps/espace/objet/image ; le décoratif ; le banal ; la mesure ; le luxe, le sensoriel, etc.

Statut de l'artiste et du créateur : le designer, l'artisan : créateur de formes, inventeur d'attitudes, organisateur de processus ; le designer-producteur ; l'engagement du créateur ; la question de l'auteur, l'artisan-concepteur, etc.

Conditions et modes de production : petite, grande ou moyenne série ; artisanat, design et innovations techniques ; artisanat et numérique ; du modèle industriel aux modes interactifs ; processus de production : traditions, détournements, innovations ; global/local ; les modes de production hors de l'industrie ; design, artisanat et enjeux environnementaux, etc.

Diffusion et réception des œuvres et des produits : les marchés et leurs diktats ; les marchés de masse/marchés de niche ; les campagnes publicitaires ; les grandes expositions ; les structures d'édition et de vente, les galeries spécialisées, les musées du design, les plateformes de promotion ; logiques industrielle et commerciale des marques ; de l'économie de marché à l'économie de partage ; le rôle et la position de la critique, de l'histoire et de la théorie du design, etc.

6.2 Enseignements Transversaux

Les Enseignements transversaux reposent sur le principe d'une synergie pédagogique à l'échelle des équipes pluridisciplinaires qui se construira dans leur projet pédagogique. Les principes de thématiques partagées ainsi que d'exercices concertés entre les différents contenus dispensés sur des temporalités choisies structurent les enseignements transversaux. Les modalités d'évaluation et les progressions pédagogiques sont alors constituées pour établir des liens entre les savoirs.

La circulation d'un domaine de création à l'autre est ainsi facilitée par le pôle d'enseignements transversaux et permet aux étudiants de se constituer un outillage de connaissances, méthodes et compétences commun à tous les secteurs des métiers d'art et du design, même si les incitations ont pour objectif un ancrage dans des pratiques professionnelles précises : posséder des outils communs pour approcher des problématiques spécifiques.

Ces apports méthodologiques et techniques ont pour but :

- la compréhension et la pratique du projet de métiers d'art et de design par la connaissance et l'expérimentation de concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;
- l'expérimentation des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes en référence à des usages et des temporalités distincts ;
- la mise en pratique d'outils génériques et communs aux métiers d'art et au design, mais transférables d'un cœur de métier à un autre, dans une logique de transfert de connaissances, de compétences et d'hybridation des méthodes d'investigation et de production.
- l'acquisition, par le biais d'un enseignement contextualisé et expérimental, de connaissances et compétences scientifiques et techniques communes aux différents métiers de l'art et du design.

6.2.1 Outils d'expression et d'exploration créative

L'objectif est de découvrir et de pratiquer les outils d'expression fondamentaux, puis de définir une démarche singulière par le biais des moyens et médiums d'expression et d'exploration créative : graphiques, plastiques et volumiques.

Les enseignements assurent une mise en dialogue de la production artistique et de création avec les autres champs d'activité des métiers d'art et du design dans une perspective d'approche pluridisciplinaire.

Les procédés fondamentaux d'expression et d'exploration créative font l'objet d'un apprentissage conduisant à la définition d'une écriture et posture personnelles : dessins, expressions plastiques, géométrie, perspective, volume, couleur, lumière, son, matières, médias, dans leur dimension physique comme analogique ou numérique.

6.2.2 Technologies et matériaux

Ce module thématique a pour objectif de comprendre des supports techniques et technologiques par l'observation et l'analyse, l'apprentissage, la pratique et le transfert vers les métiers d'art et le design. Il s'appuie également sur une compréhension opérationnelle des propriétés physiques ou chimiques des systèmes mis en œuvre.

Les cours dispensés encouragent l'expérimentation, la conception et la fabrication de formes en focalisant l'attention de l'étudiant sur les technologies, les matériaux traditionnels et industriels contemporains et leur mise en perspective de gestes et techniques traditionnels.

Les technologies de la communication et de l'information, les procédés de conception, de fabrication et de transformation, les matériaux innovants seront autant de territoires d'observation, d'analyse et d'expérimentation permettant à l'étudiant d'intégrer ces connaissances au sein de sa démarche de création. Ces technologies et matériaux peuvent être issus de savoirs historiques patrimoniaux et contemporains ou émergents et prospectifs.

Le cours vise également la constitution d'un lexique technique spécifique en langue vivante étrangère utile au futur projet MADE professionnel. Cet enseignement est assuré par un professeur métiers d'art & design et par un professeur de sciences physiques ou STI. Selon les domaines métiers, il pourra être renforcé.

Dans une formation aux métiers de l'art et du design, l'enseignement scientifique s'attache particulièrement à développer les compétences suivantes :

- **s'approprier** une problématique scientifique, par exemple associée à un projet créatif : identifier les enjeux scientifiques du projet, effectuer des recherches documentaires, ... ;
- **analyser** : imaginer un protocole de résolution en lien avec une problématique scientifique, mettre au point une stratégie, ... ;
- **réaliser** : mener à bien une stratégie de résolution, utiliser les équipements de façon adaptée, respecter les règles de sécurité, environnementales et sanitaires, ... ;
- **valider** : qualifier la réalisation relativement aux effets et fonctionnalités attendues, concevoir des améliorations dans les protocoles, ... ;
- **communiquer** : décrire à l'écrit ou à l'oral et avec précision les protocoles par l'usage d'un vocabulaire adapté, consigner de façon organisée les résultats obtenus, ...

6.2.3 Outils et langages numériques

Le module : Outils et langages numériques, vise d'une part l'acquisition de compétences pratiques dans le champ des outils numériques et des langages de programmation, et d'autre part une sensibilisation aux enjeux socio-économiques afférents, en articulation avec les modules « Humanités » et « Contextes économiques & juridiques ».

Alors que toutes les activités humaines sont concernées par les logiciels, et plus globalement par le développement des technologies et des médias numériques, cet enseignement permet de développer un rapport pratique et critique au numérique qui trouvera, en situation de projet, au sein de chaque parcours, au cœur des processus créatifs et des productions, de nombreux prolongements et applications.

Cet enseignement vise aussi l'exploration du potentiel technologique et sa part d'influence sur les pratiques de conception afin d'actualiser les démarches créatives métiers d'art & design.

Le choix d'enseigner tel(le) ou tel(le) programme ou technologie précis(e) est de la liberté des équipes pédagogiques, leur renouvellement accéléré rendant impossible l'idée d'en arrêter ici une liste définitive. Dans une volonté de diversification, nous préconisons toutefois de ne pas s'en tenir à des logiciels ou technologies propriétaires mais d'explorer également le champ des logiciels et technologies libres. Si ce dernier n'est pas encore très développé en contexte professionnel, du moins dans le champ de la PAO, il est de la responsabilité des formations d'encourager et de faire exister d'autres cadres de référence. Cet enseignement sera assuré par un professeur métiers d'art et du design et un professeur de physique chimie ou mathématiques ou STI et être renforcé selon les spécificités des parcours.

La méthodologie d'enseignement gagnera à aborder les technologies sous forme d'exercices pratiques, mini-projets ou projets transversaux articulés avec les Ateliers de création et les EC du pôle 1. L'organisation du cours peut ainsi reprendre les grands principes des organisations type *fablabs* ou *makerspaces*, où l'apprentissage est centré sur le faire et le croisement de compétences diversifiées.

En première année (S1 et S2), on privilégiera l'apprentissage de logiciels relatifs à la publication assistée par ordinateur (PAO : retouche d'image, dessin vectoriel, mise en page), dont les acquis concernent tous les champs du design. Il est nécessaire de traiter, en complément théorique, la notion d'image numérique (pixels, échantillonnage, profondeur et poids d'une image), et il serait intéressant d'aborder la représentation numérique d'un nombre, notamment dans la base binaire et hexadécimale.

Au semestre 2, en plus d'un éventuel renforcement des compétences liées à la PAO, on abordera les bases de l'algorithmique et des langages de programmation : notions de variables, de type, tests conditionnels, boucles récursives, notion de classe et d'objet, etc., qui pourront par exemple être abordées via l'environnement de programmation dont les applications concernent de nombreux champs du design.

En deuxième année (S3 et S4), en fonction des parcours pédagogiques, seront abordés des aspects plus spécifiques. Il est à noter que la séparation entre outils et langages faite ici est poreuse.

À la fin du semestre 4, les étudiants sont en mesure d'identifier et de maîtriser a minima les outils et langages numériques les plus pertinents pour leurs projets et relatifs à leur champ de compétence spécifique et cœur de métier.

Les semestres 5 et 6 sont consacrés à l'approfondissement des outils et langages numériques spécifiques aux projets transversaux et au projet de diplôme.

6.2.4 Langues vivantes étrangères

L'objectif de cet enseignement est de consolider et développer la maîtrise des langues vivantes étrangères. Il est conçu comme un élément déterminant dans la formation générale de l'étudiant en métiers d'art et design qui doit lui permettre une approche interculturelle du domaine professionnel, ainsi qu'une ouverture à l'international propre à faciliter sa mobilité : mobilité intellectuelle, fondée sur l'accès au patrimoine culturel et artistique des aires linguistiques étudiées, mais aussi mobilité physique, sous la forme de périodes d'études à l'étranger, et ultérieurement de l'intégration dans des équipes de création composées de locuteurs de langue étrangère.

Il vise plus spécifiquement à :

- former les étudiants à identifier les situations de communication, les genres de discours auxquels ils sont exposés et qu'ils doivent apprendre à maîtriser ;
- entraîner les étudiants à mobiliser les moyens d'expression spécifiques au domaine des arts, des sciences, du design, de la création ;
- favoriser le développement d'une capacité réflexive et argumentative, en particulier dans un contexte de conception et de présentation de projets ou de démarches de création, individuels ou collectifs ;
- favoriser la connaissance des patrimoines culturels et artistiques des aires linguistiques étudiées ;
- préparer les étudiants à la poursuite d'études et à la mobilité professionnelle.

Afin de motiver et d'enrichir le travail de compréhension et d'expression, la consolidation et le développement des compétences langagières des étudiants prennent notamment appui sur l'étude de textes fondateurs ou d'œuvres emblématiques, ainsi que sur une approche de productions historiques et contemporaines, dans le domaine de l'art, des métiers d'art et du design. Par un travail d'analyse (immédiate ou différée) en langue étrangère, l'enseignement et les situations d'apprentissage donnent accès à la compréhension et à l'expression des concepts de la spécialité. Le professeur veille à faire acquérir et utiliser de façon régulière un lexique fonctionnel et à développer des compétences sociolinguistiques et pragmatiques transférables d'une situation de communication à une autre.

Cet enseignement prend appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe. Le CECRL renvoie à un descripteur de capacités et des compétences à atteindre pour chaque niveau visé. Les descripteurs identifient ce que l'élève doit être capable de faire dans la langue au niveau correspondant et guident ainsi le professeur dans la construction de son enseignement.

La première langue vivante étudiée est l'anglais. Une seconde langue vivante fait l'objet d'une option facultative. L'offre d'enseignement dans l'autre langue peut être guidée par les politiques d'établissements et les spécificités de leur projet pédagogique de section. Il est souhaitable que l'enseignement dans les deux langues s'appuie sur des conventions avec des écoles étrangères et réseaux professionnels, ainsi que sur la mutualisation de ressources locales. Le niveau visé en anglais au terme de cet EC est le niveau B2. En LV2, le niveau visé est B1.

Le cours peut être approché en synergie avec les enseignements Pratiques et Professionnels afin de faciliter un ancrage professionnel de l'usage des langues vivantes étrangères. L'intégration d'un enseignement de la langue en co-animation avec des enseignements pratiques et professionnels est ainsi à privilégier.

Une période de stage au sein d'une structure professionnelle en lien avec l'étranger ou une mobilité au sein d'écoles partenaires est à encourager pour pratiquer la langue auprès de locuteurs étrangers.

6.2.5 Contextes économiques & juridiques

Cet enseignement apporte au futur titulaire du diplôme les connaissances et compétences d'économie-gestion qu'il sera amené à mobiliser dans le cadre de ses activités professionnelles. Par conséquent, l'enseignement est adossé et contextualisé par le champ professionnel du diplôme. Les compétences et les savoirs associés devront donc permettre à l'étudiant de situer et comprendre son activité au regard des problématiques et des défis des organisations du design et des métiers d'art.

Cet EC vise à permettre au titulaire du diplôme de :

- Se repérer et comprendre l'environnement économique et juridique de l'organisation dans laquelle il exerce son activité professionnelle ;
- D'identifier et mettre en œuvre les compétences juridiques, organisationnelles et de gestion dans le cadre d'un projet, d'une mission et plus largement d'un poste de travail ;
- D'adapter sa communication dans le cadre des relations avec les partenaires de l'organisation ;
- D'appréhender la posture et les gestes d'entrepreneur requis pour la gestion d'une TPE.

Le contenu disciplinaire de cet enseignement s'appuie forcément sur des situations réelles et contextualisées et sur des cas pratiques issus du domaine, plus encore lors de la réalisation du projet de l'étudiant en troisième année.

L'enseignement est dispensé par un professeur d'économie-gestion, en concertation avec les enseignements pratiques et professionnels du diplôme.

La première année vise à apporter des contenus notionnels relatifs à la connaissance de l'entreprise et son environnement. Ces apports permettent à l'étudiant de comprendre le secteur d'activité dans lequel il évolue et d'appréhender les enjeux économiques, commerciaux, financiers et juridiques des entreprises du secteur. Cet enseignement conduit aussi à développer l'acquisition de méthodes d'argumentation, d'outils de traitement des situations-problèmes dans le cadre d'une réflexion intellectuelle, de techniques de communication et de compte-rendu d'activité.

La deuxième année vise à amener l'étudiant à mobiliser les savoirs et mettre en œuvre les compétences développées en première année, à travers des études de cas issues de son domaine d'activité. Il est mis en activité à partir de problèmes concrets rencontrés par l'entreprise et propose des solutions en justifiant les choix opérés. Dans le cadre d'une construction progressive de ses apprentissages, les problématiques juridiques spécifiques à chaque secteur d'activité seront abordées en S3, et la construction de l'offre commerciale de l'entreprise en S4. L'étudiant doit être guidé afin de prendre en charge progressivement, de façon autonome, des micro-projets basés sur des compétences professionnelles, construits avec les enseignants des domaines techniques.

La troisième année vise à accompagner l'étudiant dans la définition de son projet professionnel. L'étudiant est invité à se projeter dans un des modes d'exercice de la profession : l'entrepreneuriat. En effet, de nombreux professionnels des métiers d'arts et du design exercent leur activité en indépendant, parfois périodiquement. Cet enseignement vise donc à les préparer à la construction de leur propre structure. Le dernier semestre est exclusivement consacré au suivi du projet, conjointement avec les professeurs de spécialité. L'étudiant doit ainsi appréhender le projet dans sa globalité, comme il le ferait dans un contexte professionnel.

Cet enseignement nécessite :

- De définir une progression concertée avec les enseignants du domaine professionnel, notamment sur une programmation des thèmes abordés et leur intégration dans des cas économiques, juridiques ou managériaux ;
- D'aborder des contenus à caractère notionnel par l'observation et l'analyse de situations réelles des secteurs professionnels de la spécialité ;
- De veiller à faire travailler les étudiants sur des supports multiformes (par exemple : articles de presse généraliste ou professionnelle, ressources internet, documents juridiques, documents issus d'entreprise, entretiens avec des professionnels...) ;
- De proposer des activités visant à faire problématiser les étudiants dans le cadre d'une recherche documentaire pertinente, à analyser et à exploiter une documentation, à développer et utiliser des outils de gestion et à développer une argumentation sous forme écrite ou orale ;
- D'intégrer les outils et les ressources du numérique. La mise à disposition d'outils numériques et d'une connexion internet est indispensable.

6.3 Enseignements Pratiques & Professionnels

Les enseignements de ce pôle de compétences sont au centre du DN MADE. Entendus comme le lieu des apprentissages pratiques et professionnels, ils interagissent également avec les enseignements Génériques et Transversaux. Ils induisent des dispositifs pédagogiques qui favorisent le suivi individualisé et tout autant le travail collaboratif et entrepreneurial. La diversité des situations pédagogiques doit construire la progressivité du parcours de l'étudiant dans une dynamique d'autonomie concertée et orientée.

6.3.1 Les Ateliers de création

L'atelier de création est le lieu de consolidation de la pensée et des savoir-faire dans un processus réflexif de création. Il est également celui de l'articulation entre les technologies et les matériaux ainsi que de toutes les

formes de création contemporaines dématérialisées. Ces nouveaux enjeux induisent la complémentarité de différentes compétences qui interagissent en co-création en croisant les disciplines et les moyens suivants :

- la culture des humanités, des arts, et des sciences
- la langue française écrite et orale
- la communication en langue anglaise
- la fiction, la narration, la scénarisation
- les langages plastiques
- les langages numériques
- les savoir-faire techniques dans chacun des domaines choisis
- les techniques de réalisation
- les technologies de l'information et de la communication
- les processus de conceptualisation et de conception : recherche d'informations, enquête, analyse, synthèse, problématisation
- les stratégies de conception : stratégies marketing et gestion planifiée d'un processus en design
- les stratégies de création : affirmation d'une pensée visualisée
- les moyens d'expression rédactionnels et visuels
- l'organisation et la gestion du travail d'équipe
- les pratiques et mises en dialogue pluridisciplinaires
- les différentes méthodologies de conception

Cette formation, fondée sur la pluridisciplinarité et l'interaction des domaines, s'appuie sur une pédagogie de projet dans laquelle des enseignements transversaux, théoriques et pratiques sont appliqués à des cas concrets. L'atelier de création est propice à des dispositifs pédagogiques spécifiques tels que le co-enseignement et l'intervention de professionnels et d'experts associés.

Les contenus d'enseignement sont pensés dans leurs complémentarités respectives et sont adaptés en permanence par les équipes pédagogiques selon les problématiques et les objectifs du parcours.

La mise en place du dispositif pédagogique est facilitée par une organisation flexible, induite par les stratégies pédagogiques, mentionnées au sein d'un catalogue et d'un planning de cours détaillés par le projet pédagogique du parcours.

Ce dispositif permet de faire interagir une majeure et une mineure dans une ingénierie pédagogique contractualisée dans le projet pédagogique.

Les enseignements seront assurés par des professeurs agrégés et certifiés d'arts appliqués, d'enseignement général, nommés sur poste spécifique, des enseignants-chercheurs ainsi que par des professionnels associés des différents secteurs de la création, du design et des métiers d'art.

Domaines de création, mentions, majeures/mineures et spécificités métiers

Les Domaines de création couvrent plusieurs champs métiers sur la base de compétences transversales nécessitant individuellement des compétences spécifiques à acquérir et également des compétences associées. La structuration progressive des domaines de création se décline à partir d'une majeure et d'une mineure permettant l'ouverture des champs métiers et leur possible synergie.

6.3.1.1 Techniques et savoir-faire EC 3.1 - EC 7.1 - EC 11.1 - EC 15.1 - EC 18.1 – EC 23.1

Le savoir-faire, dans tous les champs techniques et technologiques, est un outil de création et de conception qui coordonne la connaissance et l'action. Certains savoir-faire traditionnels sont des symboles artistiques et culturels forts relevant des domaines patrimoniaux et/ou vernaculaires.

À ce titre, ils ont pleinement leur place aujourd'hui dans le processus de création. Les nouveaux outils quant à eux induisent de nouveaux gestes et matériaux et sont au même titre des savoir-faire à investir et à interroger dans les processus de conception et de création.

Il s'agit ici en premier lieu d'acquérir les techniques et d'en faire des outils de création. Le savoir-faire doit engager l'étudiant vers une posture créative et une attitude de mise en jeu et d'interrogation de gestes élaborés, de matériaux complexes. Les possibilités créatives de l'étudiant augmenteront au fur et à mesure de son habileté et de sa maîtrise technique.

La créativité technique peut permettre de faire projet tout comme le projet peut instaurer des explorations particulières. L'interrogation d'un contexte, d'une histoire, donne du sens aux recherches. Dans le cadre du DN MADE, il s'agit pour l'étudiant d'aborder des savoir-faire connus et incontournables avec curiosité et respect, et de les réinvestir par la pratique et le rapprochement des connaissances et compétences acquises dans les autres enseignements.

Approche progressive

- ***EC3.1. et EC7.1.1***

DN MADE 1 Découverte acquisition FONDAMENTAUX

- ***EC.11.1.1 et EC15.1.1***

*DN MADE 2 Approfondissement SPÉCIALISATION**– EC.18.1.1 et EC.23.1.1**DN MADE 3 Perfectionnement PROJET***6.3.1.2 Pratique et mise en œuvre du projet**

Cet enseignement cristallise plusieurs compétences installées au sein des autres pour asseoir chez l'étudiant sa capacité à :

- Définir les conditions d'existence d'un projet ;
- Transformer des faits en situation nécessitant la création d'un artefact ;
- Explorer et expérimenter des outils et méthodes pour créer ;
- Concrétiser une forme en adéquation avec les besoins relevés ;
- Assurer la médiatisation et l'argumentation de ses idées.

Quels que soient les métiers vers lesquels le projet s'oriente, trois objectifs structurent l'acquisition de ces compétences : la transmission, la création, et l'innovation en métiers d'art et design.

À titre indicatif, les supports pédagogiques possibles et les compétences à installer de manière progressive :

- Micro-projets : toute incitation encourageant l'étudiant à s'initier à la démarche de projet (incitation fictive, thématique, programmée, réelle, concours) ;
- Projets en partenariat : toute incitation nécessitant une réponse à un problème extérieur donné (association de l'étudiant seul ou en groupe avec des partenaires extérieurs à l'école : projets inter-écoles, institutionnels, métiers d'art et de l'artisanat, designers, industriels, associatifs) ;
- Rédaction d'éléments structurants et argumentatifs à propos de la recherche ;
- Projets collaboratifs et/ou collectifs : permettre à l'étudiant de se situer dans une équipe pluridisciplinaire ou non, en étant à la fois force de proposition, d'écoute et de rebond ;
- Définition du territoire de création du projet MADE (S4 & S5) ;
- Pratique technique accompagnant l'évolution du projet ;
- Verbalisation et auto-évaluation permettant de faire des choix de plus en plus précis et créatifs ;
- Appuis technique et technologique spécifiques à chaque sujet d'étude : savoir chercher des apports spécifiques.

6.3.1.2.1 Pratiques de micro-projets individuels ou collectifs**Pratique de micro-projets individuels :**

Le micro-projet individuel permet à l'étudiant de découvrir toutes les étapes d'une démarche de création, de la programmation jusqu'à la réalisation. Les métiers d'art et le design sont questionnés de manière contextualisée : un besoin déterminé existe en lien avec un contexte, une étude est légitimée par une incitation tendue à l'étudiant ; parfois, il peut être sollicité pour observer lui-même un contexte duquel peuvent découler de multiples questions de projet.

Le but est d'aider l'étudiant à découvrir puis à maîtriser les différentes phases d'un projet de création, le sujet devenant le point de départ d'un processus de réflexion, qu'il pourra petit à petit construire en autonomie. Les micro-projets ne sont pas seulement définis pour leur réalisme professionnel mais pour devenir des espaces au sein desquels l'étudiant découvre un ensemble d'axes méthodologiques d'investigation et de recherche. Cette diversité des approches permettra à l'étudiant de préciser et définir les outils de sa démarche personnelle de projet.

Tous les outils de conception, de formalisation, les ateliers, sont explorés pour tisser des liens entre la pensée, le geste, le dessin, la concrétisation des idées.

L'objectif, à l'issue des semestres 1 à 4, est de réunir chez l'étudiant les maîtrises et réflexes utiles à la définition de projets personnels et leur construction lors des semestres 5 et 6 grâce à des savoir-faire et savoir-penser intégrés.

Pratique de micro-projets collectifs :

Les Ateliers de création à partir du semestre 3 sont le lieu pour une pratique ponctuelle du projet en équipe. Le projet MADE peut également être construit de manière collaborative. Apprendre à créer et concevoir en s'appuyant sur la contribution de plusieurs personnes conduit l'étudiant à considérer tous les acteurs d'un projet comme des ressources possibles, y compris l'utilisateur.

Des outils et méthodes spécifiques peuvent être l'objet d'une réflexion à plusieurs et de tests lors de la démarche de création.

C'est une pratique particulièrement présente au sein d'environnements professionnels collaboratifs et pour lesquels l'étudiant peut se préparer.

Il est important de considérer la place de l'utilisateur dès la programmation de micro-projets pour ainsi l'aider à découvrir les méthodes et démarches relatives à cette manière de concevoir à plusieurs.

Préparer l'étudiant au paysage professionnel collaboratif contemporain nécessite de considérer les compétences suivantes :

- Encourager et animer la concertation entre acteurs complémentaires ;
- Cultiver et enrichir la collaboration et l' étoffer par l'apport de références ;

- Construire des méthodologies orientées vers l'échange et le mouvement des idées ;
- Matérialiser de manière didactique des idées dans le but de les partager en ayant recours à des modalités de mise en forme collaboratives du projet.

Le projet peut articuler des thèmes d'étude connexes et être élaboré en équipe dans le but de conjuguer des savoirs, compétences et sensibilités. Les projets collaboratifs menés lors des semestres 5 et 6 pourront être présentés et soutenus en équipe, mais ils feront l'objet d'une évaluation individuelle à l'issue du semestre 6.

6.3.1.2.2 Projet

La définition et l'approfondissement d'une étude développée au cours du sixième semestre vise à l'acquisition de réflexes d'organisation d'un processus créatif sur le long terme, répondant à des enjeux préalablement déterminés et articulés avec les métiers visés.

Le projet concentre création, recherche et développement ; il est conçu et réalisé en 3e année à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant.

Qu'il s'agisse de constituer une pièce maîtresse du portfolio ou d'une première étape vers la définition d'un territoire de recherche pour la poursuite d'étude, ce projet démontre les capacités de l'étudiant à :

- Révéler un profil créatif ;
- Définir un positionnement en tant que créateur de formes, de fonctions, d'artefact(s) ;
- affirmer une position engagée dans les champs de la création (métiers d'art et/ou design) ;
- Identifier un problème pour lequel les métiers d'art et le design peuvent apporter une panoplie de solutions ;
- Définir les meilleures solutions concrètes, incarnées par la production d'artefacts, d'objets, de produits, de services, de systèmes innovants ;
- Développer une capacité à construire une médiation informative et didactique à propos d'une démarche de création, d'un processus créatif ;
- Être en mesure d'exposer, expliquer, défendre le projet présenté et d'en débattre ;
- Présenter au sein d'une production textuelle aussi bien les ancrages théoriques et historiques, que l'argumentation factuelle de tout un processus ;
- Être capable de construire, développer et médiatiser un processus de création en équipe pluridisciplinaire.

Le projet final est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant. Le projet MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant un jury. Sa soutenance peut être publique avec accord du candidat.

6.3.1.2.3 Mémoire

Le mémoire du projet se prépare et est soutenu durant le semestre 5.

Le mémoire est une production éditoriale de réflexion et d'analyse qui s'appuie sur une recherche documentaire et conceptuelle liée à la création dans les champs des métiers d'art et du design, et plus particulièrement du domaine de création conduisant le projet. Le mémoire démontre une exigence de réflexion et de méthodologie, ancrée dans une contemporanéité à partir d'une question clairement établie dans un champ des métiers d'art et/ou du design. Il s'agit d'un travail individuel articulé à un projet final mené seul ou en groupe.

Le mémoire a pour objectif de sensibiliser à la fois à la recherche et à sa valorisation. À ce titre son format et sa structuration doivent être caractéristiques du domaine des métiers d'art & design et cela dans une forme limitative. Les normes de publication et les modalités devront évoluer au regard de l'actualité dans ce domaine.

Le mémoire MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant un jury.

6.3.1.2.4 Communication et médiation du projet

Les EC Communication et médiation de projet construisent la capacité à communiquer une démarche de projet et réaliser des supports de médiation favorisant la lisibilité de cette dernière ainsi que la compréhension par autrui des éléments produits.

La communication d'un projet passe par la création d'images, de schémas, de visuels, d'échantillons et de maquettes didactiques, de discours argumentés, aidant un récepteur à comprendre une démarche dans son ensemble.

Une culture des règles essentielles de composition, de typographie et de mise en page aide à atteindre cette exigence de lisibilité d'un propos exposé ; la maîtrise de savoir-faire démontrera une bonne connaissance des modalités d'expression spécifiques aux métiers d'art et design ; enfin, les qualités de facture du projet assureront la diffusion des idées, y compris auprès de publics non-avertis ou étrangers.

La prise de parole est un facteur également déterminant pour soutenir une démarche, et c'est dans une recherche d'articulation entre tous ces éléments que l'étudiant façonnera sa posture argumentative et sa faculté à transmettre aisément ses idées.

L'enseignement de communication et médiation du projet interroge aussi la compétence de médiation d'idées à plusieurs : exposer un travail conduit en équipe, argumenter à plusieurs sans trahir la part de chacun, révéler les actions propres des différents protagonistes, expliquer et discuter une démarche en groupe et être capable d'en débattre.

La progression pédagogique de cet enseignement prépare à l'intégration dans la vie professionnelle pour exposer ses projets, mais également à une poursuite d'études en installant des méthodologies pour rechercher, montrer et démontrer des idées, des processus et des démarches de création.

6.3.1.3 Démarche de recherche en lien avec le projet

Le DN MADE engage l'étudiant à se saisir avec discernement des méthodes de recherche du projet en métiers d'art et en design. Dans les spécialités proposées par les établissements, ils auront l'occasion d'aborder en corrélation les outils techniques et théoriques de ces domaines.

Ainsi, les méthodes de recherche prévoient un dialogue intime entre les savoir-faire, les ressources techniques contemporaines et traditionnelles, la projection d'idées en design, l'observation et l'analyse de problématiques contemporaines. La résolution de celles-ci passe par la pratique et l'expérimentation aussi bien que par la théorie et la mise en perspective d'une culture riche et variée capable de nourrir le vocabulaire expérimental et plastique que développeront les étudiants.

La mise en place d'une telle démarche demande une capacité à l'analyse et au recul critique pour sélectionner, observer, faire évoluer des productions, une propension à l'échange et à la collaboration avec les étudiants d'autres parcours et à l'affirmation de parti-pris créatifs.

La création et l'initiation à la recherche nécessitent une maîtrise progressivement croissante des techniques et technologies disponibles et utiles au parcours de l'étudiant.

Des dispositifs de tutorat encadré assureront l'accompagnement des étudiants. Ainsi, par exemple, un responsable de recherche assurera le suivi d'un groupe restreint d'étudiants.

6.3.2 Professionnalisation EC 4 - EC 8 - EC 12 - EC 16 - EC 19.1 - EC 19.2 - EC 24.1- EC 24.2

Par essence le DN MADE est ouvert sur les réalités professionnelles des secteurs des métiers d'art & du design. En conformité avec la spécialité et le secteur d'activité visés, le lien avec la profession est privilégié à travers un ensemble de dispositifs : visite d'entreprises, intervention de professionnels, micro-projet, concours, étude de problématiques concrètes, étude de cas d'entrepreneuriat, stages. Ces dispositifs ainsi qu'un suivi individualisé contribuent à enrichir chez le futur diplômé sa représentation du secteur d'activité et à le guider dans ses choix d'orientation et de construction progressive de son parcours.

6.3.2.1 Projet de professionnalisation et poursuite d'études

La construction du parcours de l'étudiant se décline autour de deux objectifs qui structurent le DN MADE. Il s'agit de permettre une insertion professionnelle qualitative dans un ou des domaine(s) de création où l'étudiant pourra démontrer le niveau de compétence acquis durant ces six semestres. La construction du parcours de l'étudiant peut également lui permettre une poursuite d'études dans tout autre diplôme de niveau I (DSAA, DNSEP, diplôme ENSCI, ENSAD etc.). Le choix revient à l'étudiant qui peut légitimement avoir pour ambition de parfaire ses compétences jusqu'à un niveau master, conférant grade master, ou tout diplôme de niveau I pour prétendre à un profil de poste de type 'direction artistique junior'.

Le DN MADE permet à l'étudiant diplômé de prétendre à un profil de poste 'assistant à la direction artistique'.

6.3.2.2 Les périodes de mobilité et stage

Mobilité :

Une mobilité des étudiants au cours de la formation s'avèrera possible à condition qu'ils remplissent les pré-requis et disposent des compétences nécessaires pour une réorientation et intégration en cours de cursus. Une analyse des acquis et compétences assurera la cohérence des parcours dans le respect des crédits ECTS européens.

Une mobilité allant de 12 à 24 semaines au sein d'une école ou d'un établissement universitaire partenaire peut être programmée au cours des deux semestres de deuxième année, dans le cadre d'accords bilatéraux conventionnés et programmes de mobilité internationale.

Les objectifs des périodes de mobilité :

- Fluidifier les parcours inter-établissements ;
- Permettre aux étudiants d'effectuer des périodes d'études dans le monde entier, afin d'acquérir des compétences nouvelles et de se perfectionner en langues étrangères à l'étranger
- Donner une ouverture à d'autres cultures, favoriser une meilleure adaptation sur le marché international du secteur des métiers d'art et du design ;
- Anticiper par observation de contextes concrets les possibles conditions pour la définition d'un projet de fin d'études et d'une orientation.

Mobilités internationales :

Ces mobilités sont envisageables à l'échelle européenne et paneuropéenne dans le cadre d'accords de coopération de type Erasmus (ou d'un dispositif équivalent) dans un autre établissement d'enseignement du design et des métiers d'art, en suivant les règles et les modalités qui régissent lesdites conventions (élaboration d'un contrat individuel de formation en amont, évaluation et transfert des crédits ECTS acquis durant cette mobilité). Elles sont aussi possibles à l'échelle internationale hors Europe et dépendent dans ce cas des conventions bilatérales de coopération établies entre les établissements. Ces conventions précisent les modalités de reconnaissance des acquis de formation et leur transfert dans le cursus de l'étudiant.

Dans le cadre des mobilités internationales, l'intégration d'étudiants en cours de cursus privilégie la cohérence des niveaux de compétences par l'observation des crédits ECTS prévus à chaque semestre et si possible conformément aux accords établis par les conventions entre établissements de formation.

Mobilités nationales :

Sur le modèle des mobilités Erasmus, l'étudiant peut envisager dans le cadre de la construction de son parcours de formation une mobilité d'études au sein d'un autre établissement préparant le DN MADE. Ces mobilités sont soumises à l'accord préalable des deux équipes pédagogiques ou du responsable mobilité désigné dans chaque établissement. Elles dépendent du projet pédagogique de l'établissement et de ses capacités d'accueil. Elles doivent être encadrées par un accord de coopération entre établissements, et par un projet individuel de formation signés par les deux établissements et l'étudiant. Les notes obtenues et les crédits ECTS acquis dans le cadre de cette mobilité sont transférés dans le cursus initial de l'étudiant.

La stratégie de mise en place des partenariats nationaux, européens ou internationaux peut faire l'objet d'une évaluation lors du conseil de perfectionnement.

Stages :

Afin de consolider et d'enrichir son parcours, des périodes de stage au cours des trois années autorisera sous une forme fractionnée plusieurs expériences :

- un stage de 2 semaines (maximum 70 heures) au cours du deuxième semestre ayant pour objectif la définition d'un parcours par le biais d'une observation active et la découverte d'un contexte professionnel en particulier ;
- un stage professionnel de 12 à 16 semaines (entre 420 h et 560 h) au sein de structures professionnelles préfigurant l'orientation du projet de sixième semestre (acquisition de compétences, gestes et savoirs spécifiques, expérience en agence de design en tant que membre intégré, expérience au sein d'institutions culturelles et/ou associatives pour l'élaboration de projets culturels), si possible à l'issue du semestre 4, début du semestre 5 et éventuellement un court stage de production qui viendrait nourrir le projet en semestre 6.

Les objectifs du stage en situation professionnelle :

- Permettre à l'étudiant stagiaire de confronter ses acquis et compétences nouvelles aux territoires professionnels variés qu'offrent les secteurs des métiers d'art et du design, qu'ils relèvent de l'artisanat, de l'industrie, d'institutions culturelles ou associatives, et à toutes les échelles (travailleur indépendant, PME, grands groupes)
- Favoriser une intégration active au sein d'une structure professionnelle pour comprendre les rouages d'une activité de création, mais également associer ses capacités à celle d'un collaborateur, seul ou en équipe, y compris pluridisciplinaire
- Observer des savoirs et conditions propices à la définition du projet à élaborer au sixième semestre en nouant par exemple un partenariat fidèle entre l'entreprise et l'étudiant. Le maître de stage pourra être invité à la soutenance de projet comme conseiller scientifique ;
- Affiner un projet professionnel, qu'il s'agisse d'insertion à l'issue du DN MADE, ou d'orientation pour une poursuite d'études.

Le(s) stage(s) long(s) peu(vent) avoir lieu au cours des semestres 4 & 5, en partie sur le temps scolaire et celui des congés d'été selon les conventions, modalités et calendriers établis par l'établissement de formation. La durée peut varier de 12 à 16 semaines en une ou plusieurs périodes. Il(s) vise(nt) si possible une articulation avec les enseignements pratiques et professionnels.

Durant les périodes de stages de S4, les enseignants qui se trouvent sans élèves sont intégrées aux équipes du S6 pour renforcer l'accompagnement des élèves sur le projet de diplôme.

Ces enseignants pourront également intervenir en S2 en renfort de l'équipe dans le cadre des dispositifs de suivi et de mobilité à l'issue du semestre.

Annexe 4

Maquette de la formation

1ère année Découverte - Acquisition des Fondamentaux					1ère année Découverte - Acquisition des Fondamentaux				
S1	Unités d'enseignements	Présentiel			S2	Unités d'enseignements	Présentiel		
	Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total
	Humanités et Cultures	4	1	5		Humanités et Cultures	4	1	5
UE1	EC 1.1 Humanités approches en philosophie et LSH de la problématisation, de concepts fondamentaux, et des méthodologies appliquées.				UE5	EC 5.1 Humanités Une connaissance générale des grands concepts de la philosophie et des LSH, et des méthodologies appliquées à l'expression écrite et orale.			
	EC 1.2 Culture des arts, du design et des techniques Construction d'un socle commun de connaissances et jalons des grands repères chronologiques					EC 5.2 Culture des arts, du design et des techniques Les fondements de l'histoire de l'art, compréhension et usage d'un champ référentiel, chronologie et thématiques transversales			
	Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total
	Méthodologies, techniques et langues	7	6	13		Méthodologies, Techniques et langues	7	6	13
UE2	EC 2.1 Outils d'expression et d'exploration créative Apprentissage et pratiques des outils et médiums fondamentaux - modes d'expérimentation et de recherche				UE6	EC 6.1 Outils d'expression et d'exploration créative Approfondissement des outils et médiums fondamentaux et des méthodologies appliquées à la création			
	EC 2.2 Technologies et matériaux* Étude des mises en oeuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas					EC 6.2 Technologies et matériaux* Étude des mises en oeuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas, constitution d'une matériauthèque.			
	EC 2.3 Outils et langages numériques* apprentissages des outils numériques fondamentaux PAO CAO					EC 6.3 Outils et langages numériques* Approfondissement des outils de PAO CAO et Initiation aux langages numériques			
	EC 2.4 Langues vivantes Harmonisation des niveaux de pratique de l'anglais, développement compréhension et expression orale et écrite					EC 6.4 Langues vivantes Pratique orale et écrite appliquée aux secteurs de la création.			
	EC 2.5 Contextes économiques & juridiques Connaissances générales appliquées à l'industrie et à l'entrepreneuriat					EC 6.5 Contextes économiques & juridiques Connaissances générales appliquées à des situations contextualisées			
	Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TP/TD	Total
	Ateliers de création	2	9	11		Ateliers de création	2	9	11
UE3	EC 3.1 Techniques et savoir-faire découverte et sensibilisation				UE7	EC 7.1 Techniques et savoir-faire échantillonnage, élaboration de matériauthèque			
	EC 3.2 Pratique et mise en œuvre du projet micro-projets ouverts sur différents champs de la création					EC 7.2 Pratique et mise en œuvre du projet Expérimentation de la démarche de projet dans plusieurs champs de la création			
	EC 3.3 Communication et médiation du projet initiation aux différents modes et codes de représentation et de communication					EC 7.3 Communication et médiation du projet Apprentissages des modes et codes de représentation et de communication			
	Accompagnement vers l'autonomie (heures à ventiler pour accueillir les publics diversifiés)					Accompagnement vers l'autonomie (heures à ventiler pour accueillir les publics diversifiés)			
	Professionalisation	1		1		Professionalisation	1		1
UE4	EC 4 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude Initiation et construction du parcours, individualisation, tutorat, visites d'entreprises, de laboratoires, de centres de recherches articulés aux cours de technologies, matériaux et projet 5j d'observation				UE8	EC 8 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude détermination et construction d'un parcours structuré, stage court 2 semaines (expérience d'observation et découverte d'un contexte professionnel pour définir son parcours)			
	TOTAL hebdomadaire			30		TOTAL hebdomadaire			30
	Travail en autonomie			15		Travail en autonomie			15
	Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés					Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés			
* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC2.2 et EC2.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles					* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC6.2 et EC6.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles				

2ème année Approfondissement - spécialisation				
S3	UE	Unités d'enseignements	Présentiel	
		Enseignements génériques	CM	TD/TP total
		Humanités et Cultures	3	1 4
	UE9	EC 9.1 Humanités réflexions sur la pratique du design et des métiers d'art, au sein d'enjeux actuels éclairés par la philosophie et les LSH.		
		EC 9.2 Culture des arts, du design et des techniques Des grandes évolutions historiques de la création appliquée aux prémisses du design		
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP Total
		Méthodologies, Techniques et Langues	5	5 10
	UE10	EC 10.1 Outils d'expression et d'exploration créative Relations entre les médiums, pratiques et productions croisées et associées à l'atelier de création		
		EC 10.2 Technologies et matériaux* Investigation des procédés technologiques dans un but de création, veille technologique spécifique au domaine de compétence		
		EC 10.3 Outils et langages numériques* Approfondissement des outils de spécialité et apprentissage des langages numériques		
		EC 10.4 Langues vivantes Culture internationale de références, pratique orale et écrite de la langue en lien avec le domaine professionnel, préparation d'une certification européenne, TOEIC, TOEFL		
		EC 10.5 Contextes économiques & juridiques étude de cas et élaboration de projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques		
		Enseignements pratiques & professionnels	CM	TD/TP Total
		Ateliers de création	2	10 12
	UE11	EC 11.1 Techniques et savoir-faire Pratiques et approfondissement d'un champ spécifique		
		EC 11.2 Pratique et mise en œuvre du projet Démarche de projet individuelle et spécifique à un champ professionnel		
		EC 11.3 Communication et médiation du projet Présenter, communiquer et valoriser son projet		
		EC 11.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet Analyser, questionner/interroger la pratique (démarche réflexive)		
		Professionnalisation		1
	UE12	EC 12 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude Positionnement et enrichissement des compétences		
		TOTAL hebdomadaire		27
		Travail en autonomie		18
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés		

* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC10.2 et EC10.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

2ème année Approfondissement - spécialisation				
S4	UE	Unités d'enseignements	Présentiel	
		Enseignements génériques	CM	TD/TP Total
		Humanités et Cultures	4	4
	UE13	EC 13.1 Humanités recherche d'un sujet d'étude spécifique et de son enjeu problématique contemporain.		
		EC 13.2 Culture des arts, du design et des techniques Histoire et enjeux contemporains des métiers d'art et du design		
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP Total
		Méthodologies, Techniques et Langues	5	5 10
	UE14	EC 14.1 Outils d'expression et d'exploration créative Pratiques et productions croisées et associées à l'atelier de création et pratiques plastiques autonomes visant un projet créatif personnel et collaboratif		
		EC 14.2 Technologies et matériaux* Processus de création et de concrétisation à partir de matériaux et procédés, observation des compétences technologiques en vue du projet personnel, si possible en lien avec le stage		
		EC 14.3 Outils et langages numériques* Approfondissement des outils de spécialité et des langages numériques associés au projet		
		EC 14.4 Langues vivantes Présenter, communiquer et valoriser son projet Pratique orale et écrite en situation de workshop, séminaire, concours...		
		EC 14.5 Contextes économiques & juridiques Micro projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques, étude de cas		
		Enseignements pratiques & professionnels	CM	TP/TD Total
		Ateliers de création	2	10 12
	UE15	EC 15.1 Techniques et savoir-faire pratiques collaboratives, croiser les spécificités de champs techniques complémentaires		
		EC 15.2 Pratique et mise en œuvre du projet Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à plusieurs champs professionnels		
		EC 15.3 Communication et médiation du projet Présenter, communiquer et valoriser son projet		
		EC 15.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet Problématiser et investiguer par la pratique (poser un sujet, définir une problématique, conduire un raisonnement impliquant la pratique)		
		Professionnalisation		1
	UE16	EC 16.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet, recherche de partenariats EC 16.2 Stage (12 à 16 semaines)		
		TOTAL hebdomadaire		27
		Travail en autonomie		18
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés		

* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC14.2 et EC14.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

3ème année perfectionnement - Projet					3ème année Perfectionnement - Projet						
S5	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			S6	UE	Unités d'enseignements	Présentiel		
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total			Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total
		Humanités et Cultures		2	2			Humanités et Cultures		1	1
	UE17	EC 17.1 Humanités analyse et problématisation détaillée d'un sujet, avec approfondissement scientifique de son contexte contemporain					UE21	EC 21.1 Humanités formulation argumentée d'une problématique, et rédaction d'une note de synthèse			
		EC 17.2 Culture des arts, du design et des techniques Approfondissement et problématisation d'un champ spécifique et apports transversaux						EC 21.2 Culture des arts, du design et des Une culture spécifique et approfondie des champs métier, la constitution d'un corpus au service des problématiquesdu projet.			
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total			Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total
		Méthodologies, Techniques et Langues		7	7			Méthodologies, Techniques et Langues		6	6
	UE18	EC 18.1 Outils d'expression et d'exploration créative Pratiques et démarches de création appliquée à tous les modes d'expression, approfondissement d'une démarche plastique personnelle					UE22	EC 22.1 Outils d'expression et d'exploration créative écriture et expression d'un point de vue plastique et didactique au service du projet personnel et de la poursuite d'étude			
		EC 18.2 Technologies et matériaux* investigation, évaluation, pratique, expérimentation de matériaux, mises en œuvre du projet personnel						EC 22.2 Technologies et matériaux* Recherche, expérimentation, procédés de mises en œuvre appliquées au projet personnel; qualifier la création par les technologies.			
		EC 18.3 Outils et langages numériques* Pratique des outils et des langages numériques spécifiques au projet						EC 22.3 Outils et langages numériques* Pratique singulière des outils et des langages numériques au sein du projet de diplôme.			
		EC 18.4 Langues vivantes Pratique orale et écrite de la langue appliquée au domaine professionnel, préparation d'argumentaire de démarche de création en lien avec le projet personnel						EC 22.4 Langues vivantes Pratique orale et rédaction d'une fiche de synthèse dans le cadre du projet personnel			
		EC 18.5 Contextes économiques & juridiques projets collaboratifs et formation à l'entrepreneuriat						EC 22.5 Contextes économiques & juridiques Détermination et conception d'un cadre économique et juridique corrélé au projet			
		Enseignements pratiques & professionnels	CM	TD/TP	Total			Enseignements pratiques & professionnels	CM	TP/TD	Total
		Ateliers de création	4	10	14			Ateliers de création	4	12	16
	UE19	EC 19.1 Techniques et savoir-faire pratiques collaboratives, approfondissement d'une expertise personnelle					UE23	EC 23.1 Techniques et savoir-faire maîtrise des pratiques et process au service du projet personnel			
		EC 19.2 Pratique et mise en œuvre du projet Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à un champ professionnel, capacité à construire une démarche propre						EC 23.2 Pratique et mise en œuvre du projet Démarche spécifique à un champ professionnel, programmation d'un contexte personnel propice à la création et la fabrication			
		EC 19.3 Communication et médiation du projet Concevoir, rédiger et choisir le modes de communication adéquats						EC 23.3 Communication et médiation du projet Présenter, exposer, valoriser son projet			
		EC 19.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet Investiguer par la pratique (démarche heuristique et prospective, fouiller un sujet/domaine/une thématique)						EC 23.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet Construire un développement argumenté et étayé de références, rédiger un mémoire de projet précisant les choix et étapes-clés de la démarche			
		Professionalisation	1		1			Professionalisation	1		1
	UE20	EC 20.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude Structurer les partenariats et les compétences en vue du projet personnel					UE24	EC 24.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude argumentation, valorisation et promotion du projet personnel			
		EC 20.2 Stage rapport d'activité du stage, mutualisation des compétences découvertes en situation professionnelle						EC 24.2 Stage de pré-professionnalisation possible en lien avec le projet personnel 2 mois			
		TOTAL hebdomadaire			24			TOTAL hebdomadaire			24
		Travail en autonomie			20			Travail en autonomie			20
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés						Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés			
	* dont 2h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC18.2 et EC18.3) , notamment assurées par des enseignants de mathématiques , de physique-chimie , de sciences techniques industrielles						* dont 2h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC22.2 et EC22.3) , notamment assurées par des enseignants de mathématiques , de physiqlue-chimie , de sciences techniques industrielles				

Annexe 5

Référentiel de certification

1. Définition des épreuves d'examen

Modes d'évaluation des unités semestrielles du diplôme

Unités Enseignement	Enseignements Constitutifs	Semestres										
		S1	S2	S3	S4	S5	S6					
Enseignements génériques												
Culture et Humanités	Humanités (Lettres, Philosophies, Sciences humaines)	UE 1	CC	UE 5	CC	UE 9	CC	UE 13	CC	UE 17	Épreuve ponctuelle : Soutenance orale Mémoire MADE (durée 30 minutes)	
	Culture des arts, du design et des techniques											UE 21
Enseignements transversaux												
Méthodologies techniques et langues	Outils d'expression et d'exploration créative	UE 2	CC	UE 6	CC	UE 10	CC	UE 14	CC	UE 18		UE 22
	Technologies et matériaux											
	Outils et langages numériques											
	Langues vivantes											
	Contextes économiques et juridiques											
Enseignements pratiques et professionnels												
Ateliers de création	Savoir-faire technique	UE 3	CC	UE 7	CC	UE 11	CC	UE 15	CC	UE 19		UE 23
	Pratique et mise en œuvre du projet											
	Communication et médiation du projet											
	Démarche de recherche liée au projet											
Professionnalisation	Parcours de professionnalisation et poursuite d'études	UE 4	CC	UE 8	CC	UE 12	CC	UE 16	CC	UE 20	UE 24	
	Stage en milieu professionnel											
Épreuve ponctuelle : Soutenance orale Projet MADE (durée 40 minutes)												

Les unités des quatre premiers semestres sont évaluées sous la forme d'un contrôle continu dont les modalités de mise en œuvre sont définies dans la maquette pédagogique élaborée par l'établissement. Cette dernière précise pour chaque unité, les enseignements constitutifs sur lesquels portent les situations d'évaluation, leur nombre et pour chaque situation, le contexte de réalisation et les performances attendues.

Toutes les unités du cinquième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la production du **mémoire MADE** de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

Toutes les unités du sixième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la réalisation du **projet MADE** de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

L'acquisition des unités d'enseignement du diplôme national des métiers d'art et du design s'organise selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

Le DN MADE s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation telles que décrites selon les deux possibilités suivantes. Le diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus.

1. D'une part, la compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs.

2. Par décision de la commission pédagogique, un dispositif spécial de compensation peut être mis en œuvre qui permette à l'étudiant d'en bénéficier à divers moments de son parcours et, notamment, lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

2. Critères d'évaluation :

Évaluation du projet :

L'évaluation du projet de diplôme, qu'il soit personnel ou mené collectivement, est portée sur les objectifs de compétences visés ci-après :

- la transmission : le projet assure une pérennité et une excellence de compétences, de savoir-faire et de transmission de savoirs liés aux métiers d'arts et au design (geste, savoirs patrimoniaux, méthodes de conception) ;
- la création : le projet démontre les capacités à définir un territoire de recherche, le développement d'une attitude créative propre à l'étudiant, la capacité à échanger avec des partenaires (analyse, repérage de besoins, créativité en partenariat) et les moyens de communication adéquats pour porter une démonstration ;
- l'innovation : le projet s'inscrit dans une dynamique contemporaine et distanciée vis à vis de l'histoire des métiers d'art et du design (dimension exploratoire et expérimentale de l'étude, ancrage dans une actualité de l'innovation culturelle, artistique, technologique, industrielle, éthique et sociétale) ;
- le partenariat : le projet démontre une aptitude à la démarche de création menée collectivement (articulation de la recherche créative en métiers d'art et design en lien avec un contexte réel, collaboration avec des partenaires extérieurs lors des diverses phases de construction du projet, association avec d'autres créateurs et démarche de co-crédation)
- la communication et la médiation du projet en cohérence avec la démarche et les objectifs visés par le candidat.
- la capacité à discuter la production avec le jury, à la considérer lors de la soutenance comme un tremplin plutôt que comme une fin.

Évaluation du mémoire :

L'attention lors de l'évaluation du mémoire est portée sur les compétences visées ci-après :

- capacité à construire une pensée créative articulée à un contexte d'étude et à des références culturelles issues des champs de l'art, de la technique, des métiers d'art et du design ;
- aptitude à construire une pensée propice à la définition et/ou enrichissement d'un projet dans le domaine de spécialité choisi ;
- produire un contenu écrit et graphique dont les qualités didactiques de rédaction et d'édition sont pensées en adéquation avec le thème et le propos soutenus.

Le mémoire privilégie une forme construite harmonisée favorisant la publication (plan, support, résumé, bibliographie).

L'évaluation porte également sur la capacité du candidat à respecter des règles déontologiques fondamentales quant à la citation des sources utilisées, et sur la justesse des modalités de construction de son travail (références, légendes, notes de bas de page, hiérarchie typographique, citations, clarté et lisibilité...).

Le mémoire est doublé d'un "abstract", version anglaise résumée de l'argumentation du projet, et est présenté à l'oral au sein de l'EC 22.4 Langues vivantes étrangères et lors de la soutenance du mémoire devant le jury.

3. Attribution des crédits européens, grille semestrielle des ECTS et volumes horaires

DN MADE crédit ECTS	S1 ECTS	S2 ECTS	S3 ECTS	S4 ECTS	S5 ECTS	S6 ECTS
Enseignements génériques Humanités (Lettres, Philosophies, Sciences humaines) et Cultures	8	8	7	6	4	4
Enseignements transversaux Méthodologies, techniques et langues	11	11	10	7	5	6
Enseignements Pratiques & Professionnels Ateliers de création	9	8	12	7	11	17
Professionalisation	1	1	1	1	1	3

Stage	1	2	0	9	9	0
TOTAL	30	30	30	30	30	30
TOTAL ANNEE	60		60		60	
TOTAL DIPLÔME	180					

DNMADE Volumes horaires	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Enseignements génériques Humanités (Lettres, Philoso- phies, Sciences humaines) et Cultures	5	5	4	4	2	1
Enseignements transversaux Méthodologies, techniques et langues	13	13	10	10	7	6
Enseignements Pratiques & Pro- fessionnels Ateliers de création	11	11	12	12	14	16
Professionnalisation	1	1	1	1	1	1
TOTAL HEBDOMADAIRE	30	30	27	27	24	24
TOTAL ANNEE	1080		972		864	
TOTAL DIPLÔME	2916					